N° 7 AVRIL 1930

L'ECHO DE LA STCRP

JOURNAL ILLUSTRÉ
d'informations professionnelles
destiné au Personnel de la Société des Transports en Commun de la Région Parisienne

RÉDACTION : 53ter, Quai des Grands-Augustins, 53ter — PARIS

La Place de l'Opéra et le Boulevard des Capucines, au temps des Omnibus à chevaux (vers 1890)

SOMMAIRE

(Avril 1930)

Pages

LES VIEUX CÔTIERS DE LA PLACE DE L'ALMA
A la manière de « Tire au Flanc » 3

LES ÉTUDES TECHNIQUES
Le dépôt des Hydrocarbures. — L'alimentation des Omnibus en carburant 4

L'ORIGINE DES ŒUFS DE PAQUES. 5

LE VENTRE DE PARIS
Les Halles et le rôle des Transports dans l'approvisionnement de Paris, de H. Commartin... 6

IDÉES ET PROPOS BURLESQUES
Un monstre utile : poème de Turgis 8

AU SIÈCLE DERNIER
Avant les Tramways de banlieue et les Omnibus, il y avait le « Coucou » romantique 9

PETITE CHRONIQUE FINANCIÈRE 10

LA PAGE DE LA FAMILLE
A ceux qui fondent un Foyer. — Ce que rapporte un enfant? ... 11

Pages

LA CHRONIQUE DES GRANDS-AUGUSTINS
Une famille de Savants : Jean-Jacques et Henri de Mesmes, par Henri Mourot 12

LES JEUX ET LES RÉBUS — Concours d'Avril... 13

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES
Bibliographie Littéraire et Technique 14

LES CONSEILS DU DOCTEUR
Entorses, luxations, fractures, par le docteur Metzger... 15

L'ORGANISATION DU TRAVAIL A LA S.T.C.R.P.
Le Secrétariat Général. 16

SOLUTIONS DES CONCOURS DU MOIS DE MARS... 16

LA PAGE D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE
Quand les légumes sont rares, par Mlle Grandemange 17

LE COMMUNIQUÉ SPORTIF : Courrier de l'A.S.T. 18

L'ASSOCIATION MOTOCYCLISTE ET AUTOMOBILISTE DES TRANSPORTS 19

LE TABLEAU D'HONNEUR DE LA S.T.C.R.P. 20

L'Usager commence à trouver que l'Impériale des Omnibus n'est pas une invention aussi agréable qu'il se l'était d'abord imaginé.
Dessin de Daumier) (Collection Georges Hartmann).

Les Vieux Côtiers de la Place de l'Alma

A la manière de..... TIRE AU FLANC !

PARMI les voyageurs qui montent vers la place du Trocadéro par la somptueuse avenue du Président Wilson, confortablement installés dans un « tram » des lignes 12 ou 19, aux puissants moteurs électriques, il en est peu, sans doute, qui se souviennent encore des véhicules hybrides, Tramways Hippomobiles, auxquels tant de Parisiens eurent recours jadis pour gravir cette même rampe.

Au trot de robustes chevaux dont le cocher stimulait l'ardeur de la voix et du geste, la voiture s'avançait, cahotant sur les rails, véritable tape-cul — révérence parler — apprécié pourtant de ses usagers à qui les célérités d'à présent eussent paru chimériques.

Mais la côte était longue et rude, et les chevaux qui tiraient allégrement « en palier », comme on dit aujourd'hui, devaient, pour la grimper, recevoir du renfort.

Un poste était, à cet effet, établi place de l'Alma, au débouché de l'avenue Marceau, où un certain nombre de chevaux que l'argot du métier désignait sous le nom expressif de « côtiers » étaient rangés en bataille le long du trottoir.

Les âmes sensibles et les membres les plus rigoristes de la Société Protectrice des Animaux ne pouvaient, certes, qu'approuver une telle précaution. Grâce à elle, la place du Trocadéro était atteinte sans que l'attelage eut sué, ni soufflé, selon la description du fabuliste en semblable occurrence.

Cependant, le sort du « côtier » n'était guère privilégié. Les cochers, orgueilleux des chevaux confiés à leurs soins, et enclins à les ménager, traitaient en revanche sans douceur les chevaux de renfort, exigeant d'eux l'effort soutenu qu'ils entendaient épargner à leurs préférés.

Le vieux Receveur (1860). (Col. Hartmann).

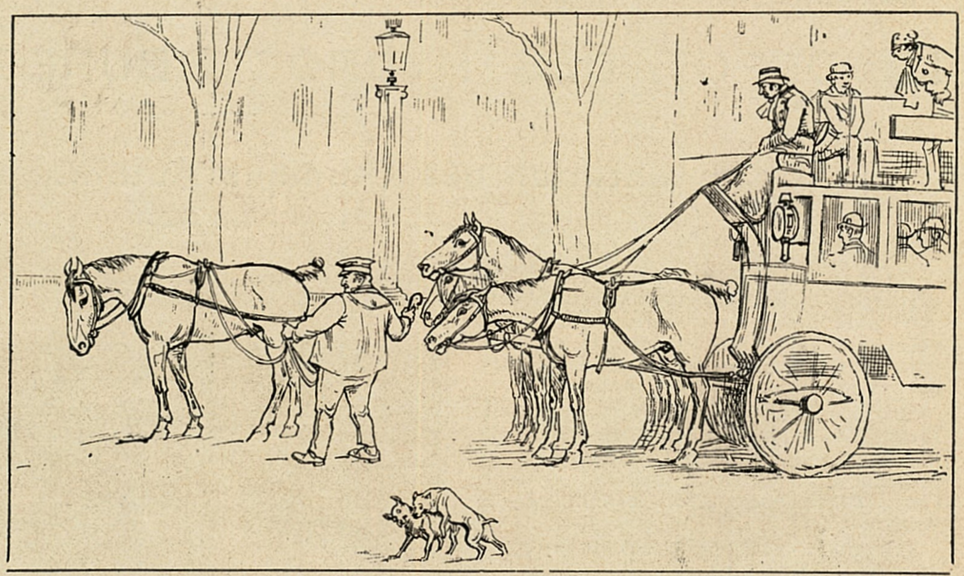

Le Cheval de renfort (1890) — *Dessin de Crafty* (Collection Hartmann).

Qui se risquerait à prétendre que nos frères inférieurs ne sont doués que d'une intelligence rudimentaire ? Maintes fois, les humbles côtiers de la Place de l'Alma ne se firent pas faute de prouver le contraire à leur palefrenier.

Disposés en bataille le long du trottoir, avons-nous dit, ils attendaient d'être attelés, à tour de rôle, au premier tramway se dirigeant vers le Trocadéro, et la consigne voulait que ce fût toujours la première paire de chevaux placée à l'extrémité gauche de la rangée qui assurât le renfort prévu. Celui qui venait d'achever son service était, au contraire, placé au repos à l'extrémité opposée.

Ce roulement n'était pas sans retenir à la longue l'attention des chevaux, et se fixait dans leur mémoire. Ils pressentaient ainsi quand arrivait pour eux le moment d'être attelés.

Or, si quelques-uns se montraient impatients de rompre l'immobilité de leur stationnement, en dépit de l'effort à fournir et des coups de fouet en perspective, d'autres, par contre, ne manifestaient aucun empressement. Certains même, témoignant d'une ruse singulière, tentaient parfois de se dérober.

Lorsque, d'après leur emplacement, ils sentaient approcher leur tour de départ, trompant la vigilance du palefrenier, ils regagnaient, sur la pointe de leurs sabots, peut-on dire, de façon à ne pas attirer l'attention sur leur manège, l'extrémité droite de la ligne des chevaux, aux côtés de celui de leurs compagnons de trait qui venait d'être ramené au poste de renfort. Et pour donner le change mieux encore, il n'était pas rare qu'ils prissent astucieusement une attitude lasse comme à l'issue d'une course pénible.

Il va sans dire, qu'à moins d'une distraction du gardien et d'une similitude exceptionnelle de la robe des chevaux, favorisant la méprise, la ruse était presque toujours découverte et la manœuvre déjouée et sanctionnée comme il convenait.

Y avait-il lieu cependant de crier haro ? La loi du moindre effort régit les actions humaines. On peut donc concevoir qu'à l'exemple de ses maîtres, la « plus noble conquête de l'homme » ne répugne pas à obéir à ses prescriptions.

Il est permis, en tout cas, d'admirer, à l'évocation d'un souvenir vieux de plusieurs lustres, l'ingéniosité que suscite, à tous les degrés du règne animal, cette loi fondamentale !

Le vieux Cocher (1890). (Col. Hartmann).

LES ÉTUDES TECHNIQUES

LE DÉPOT DES HYDROCARBURES A LA S.T.C.R.P.

L'Alimentation des Omnibus Automobiles en carburant

Alors que le tramway électrique trouve à tout moment sur son parcours la force motrice qui lui est nécessaire, l'omnibus automobile, au contraire, doit transporter avec lui le carburant qui alimentera son moteur.

Il faut donc que les voitures soient ravitaillées à leur sortie du dépôt, ce qui nécessite, dans chaque établissement, la présence d'un poste de distribution dont l'importance varie avec le nombre de voitures.

Les postes de distribution sont capables d'emmagasiner le carburant nécessaire à la marche de toutes les voitures de l'établissement pendant au moins une journée.

Ils sont alimentés journellement, au moyen de camions-citernes, par un magasin central ou « Dépot d'Hydrocarbures » d'une capacité correspondant à plusieurs semaines de consommation de l'ensemble du réseau.

Le Dépôt d'Hydrocarbures, relié au chemin de fer par un embranchement particulier, reçoit, par wagons-citernes les carburants livrés par les divers fournisseurs titulaires de marchés.

Une description des installations montrera comment ont été résolus les divers problèmes que pose cette question de ravitaillement des omnibus automobiles.

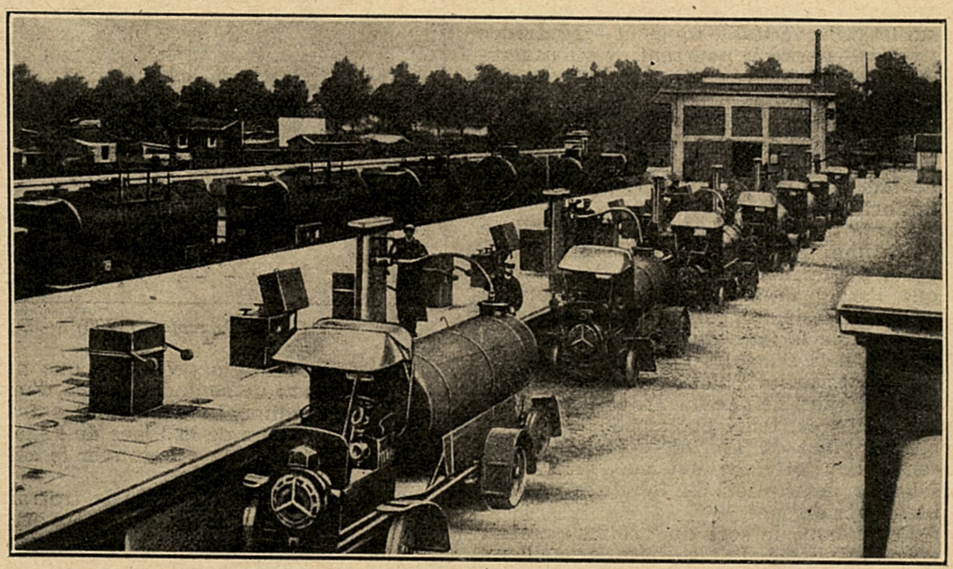

Vue générale de l'Entrepôt des Hydrocarbures. — Au fond : *la salle des accumulateurs à gaz inerte*

DESCRIPTION DES POSTES DE DISTRIBUTION DES DEPOTS

Ces postes assurent l'approvisionnement journalier des voitures du dépôt ; ils sont conçus de manière à pouvoir servir le maximum de voitures dans le minimum de temps. De plus, leur emplacement est aussi restreint que possible.

L'installation comprend :

Un groupe de réservoirs souterrains avec indicateur de niveau gradué ;

Des postes de chargement et un poste d'emmagasinage ;

Un groupe moto-compresseur avec accumulateur, détendeur et manomètres.

Le carburant est emmagasiné dans les réservoirs souterrains sous une atmosphère de gaz inerte le séparant complètement de l'air libre.

Cette disposition permet d'exécuter toutes les manipulations avec le maximum de sécurité contre le danger d'incendie.

Le gaz inerte est fourni, au fur et à mesure des besoins, par un groupe moto-compresseur.

Les postes de chargement sont reliés aux réservoirs souterrains par une tuyauterie à double enveloppe. A la partie centrale circule le carburant, la partie circulaire est remplie de gaz inerte.

La tuyauterie vient aboutir à une vanne de fermeture automatique commandée par un levier.

Un compteur donne les indications sur la quantité de carburant distribué. Il porte, à sa partie inférieure, un orifice obstrué par un alliage fondant à faible température.

Si pour une raison quelconque, il se produit une élévation anormale de la température, l'alliage fond, découvre l'orifice qui met la partie circulaire de la tuyauterie en communication avec l'air libre. La pression dans les réservoirs tombe et le liquide par simple gravité retourne dans les cuves.

Avant la sortie du dépôt, chaque voiture passe à un des postes de chargement où le plein de son réservoir est fait. La quantité de carburant qui lui a été distribué, relevée au compteur, est notée sur un imprimé spécial. Cette indication permettra de déterminer la consommation kilométrique par voiture et par ligne.

FONCTIONNEMENT D'UN POSTE

Emmagasinage. — Le camion-citerne apportant journellement l'essence, provenant du dépôt d'Hydrocarbures, est relié par un tuyau flexible à la cuve et le carburant s'écoule par simple gravité, tandis que le gaz inerte remplissant la cuve s'échappe au fur et à mesure dans l'air.

Dans le cas où l'emmagasinage doit se faire en même temps que la distribution aux voitures, on relie par un deuxième tuyau flexible la partie supérieure du réservoir souterrain à la partie supérieure de la citerne du camion. On peut ainsi laisser, sans inconvénient, la pression nécessaire sur la surface du liquide.

Distribution aux voitures. — Le gaz inerte renfermé dans les accumulateurs est envoyé détendu dans le réservoir souterrain de façon que la pression atteigne une valeur déterminée.

Sous l'effet de cette pression, le liquide monte dans la tuyauterie jusqu'à la vanne de soutirage. Le chargeur n'a plus qu'à appuyer sur le levier de la vanne pour que le carburant s'écoule dans le réservoir de la voiture. Dès qu'il cesse d'appuyer sur le levier, la vanne se ferme automatiquement.

DESCRIPTION DU DEPOT D'HYDROCARBURES

Le dépôt d'Hydrocarbures situé à Saint-Ouen, a été créé en 1912 par la Compagnie Générale des Omnibus.

Il comprend l'Entrepôt d'Hydrocarbures proprement dit, séparé du reste du

dépôt par un mur d'une hauteur de 3m50. Quatre portes pleines, fermées à la tombée du jour, permettent, conformément aux prescriptions du Service des Etablissements Classés, de l'isoler complètement.

Sa capacité d'emmagasinage de 1 million 500.000 litres correspond actuellement à une réserve d'environ deux semaines.

Il est relié d'une part, aux Chemins de fer du Nord, d'autre part, au réseau de tramways de notre Société.

Il se compose : des réservoirs ; des collecteurs ; des postes d'emmagasinage ; des postes de soutirage ; du compresseur ; des accumulateurs ; du ventilateur pour l'aération de la salle des cuves ; du groupe producteur de gaz inerte.

Réservoirs. — Il existe 22 réservoirs d'une capacité d'environ 65.000 litres chacun, reliés électriquement à la terre, placés sur des radiers en béton disposés dans une salle souterraine recouverte d'un plancher en béton formant quai.

Ces réservoirs sont réunis en sept groupes dont un de quatre réservoirs et les autres de trois.

A chaque groupe correspond un poste d'emmagasinage et un poste de soutirage.

Chaque réservoir est relié à cinq collecteurs par des branchements munis de robinets d'isolement placés sur les dômes des réservoirs.

Ces robinets sont commandés du quai supérieur de chargement par des volants groupés dans un coffre qui contient également un manomètre, un indicateur de niveau et un robinet de purge permettant d'évacuer l'eau qui pourrait se trouver mélangée au carburant.

Collecteurs. — Les cinq collecteurs sont :

Le collecteur d'emmagasinage, relié aux postes d'emmagasinage ;

Le collecteur de soutirage, relié aux robinets de soutirage ;

Le collecteur de gaz inerte ;

Le collecteur d'aspiration, relié au compresseur ;

Le collecteur de sécurité, qui est en plomb, et communique avec les robinets de soutirage.

Postes d'emmagasinage. — Sept postes d'emmagasinage sont placés dans des niches sur le quai et peuvent être raccordés par des tuyaux flexibles aux nourrices des wagons-citernes. Ils comportent chacun un appareil automatique de sécurité destiné, en fin de vidange des wagons, à empêcher les rentrées d'air dans les réservoirs souterrains.

Cet appareil automatique est constitué par une cuve dans laquelle se trouve un flotteur commandant la soupape qui ferme l'entrée de la tubulure reliant l'appareil aux réservoirs souterrains.

Son fonctionnement est analogue à celui d'un carburateur.

Quand le liquide arrive dans la cuve, il soulève le flotteur qui entraîne la soupape assurant ainsi la communication avec la cuve à remplir. Lorsque le wagon-citerne est vide le flotteur redescend et la soupape vient reposer sur son siège alors que celui-ci est encore recouvert de liquide.

Dans le prochain numéro de l'*Écho* nous examinerons le fonctionnement des postes de soutirage, des compresseurs, des accumulateurs et des ventilateurs, la manière dont on opère pour distribuer les hydrocarbures aux dépôts ainsi que les précautions qu'il est indispensable de prendre dans les diverses manipulations.

(*à suivre*).

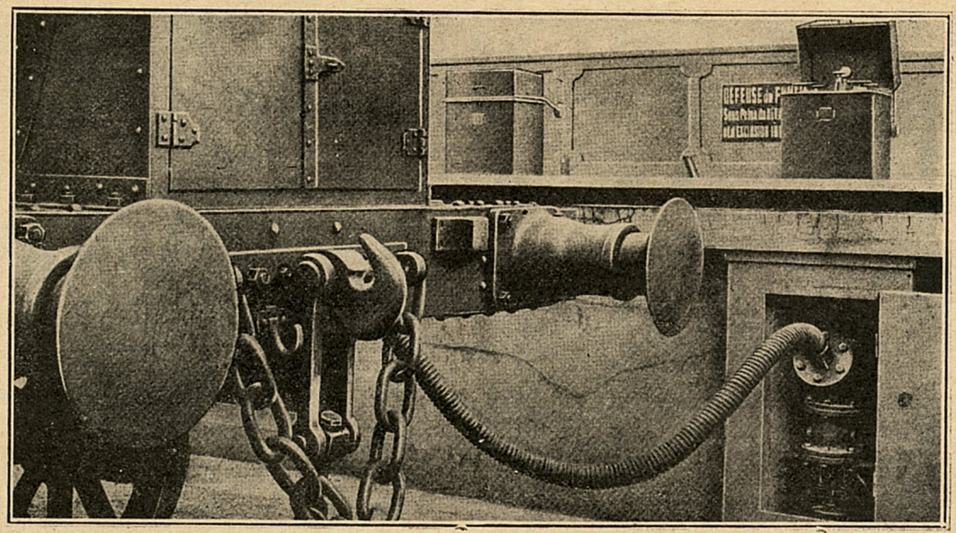

Poste d'emmagasinage en fonctionnement

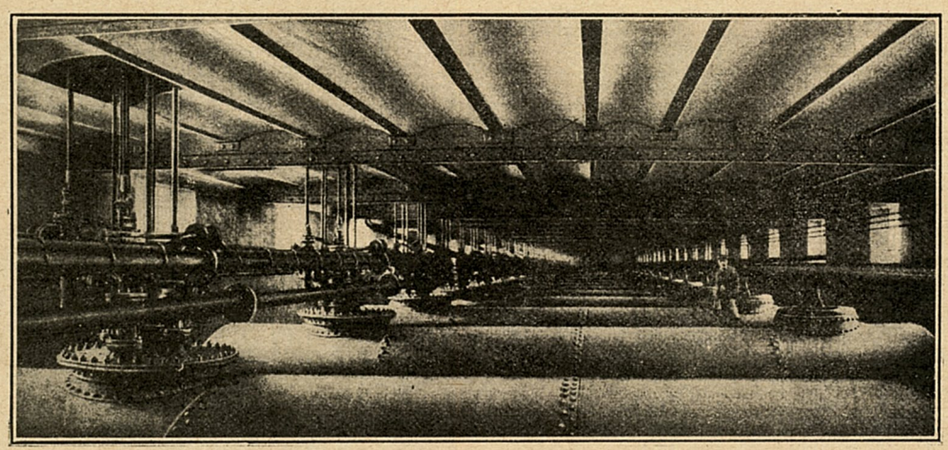

Salle des Réservoirs souterrains

- EN FEUILLETANT LES VIEUX PAPIERS -

L'origine des œufs de Pâques

Voulez-vous connaître la légende des œufs de Pâques ? c'est une vieille histoire du pays bressan.

Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, avait quitté les Flandres pour faire un pèlerinage. Arrivée à Bourg, elle s'arrêta quelques jours au pays de Brou, en pleine forêt, avec les Alpes à l'horizon.

Marguerite était à la fois très grande dame et très jolie. Son séjour à Brou donna lieu à une série de fêtes.

Le lundi de Pâques, il y eut, dans la plaine de Bourg, assemblée générale et jeux de toute espèce. Les vieux tiraient de l'arc, et la cible était un tonneau plein. Quand une flèche perçait la barrique, l'archer avait le droit de boire au tonneau jusqu'à merci ; les autres venaient après.

Les jeunes gens et les jeunes filles s'amusaient de leur côté.

Adoncques les fillettes,
Fiancés et jouvenceaux,
Commençaient les rondeaux
Quand venaient les musettes.

Marguerite, entourée des châtelaines du voisinage, assistait à cette fête villageoise.

Une centaine d'œufs étaient éparpillés sur le sable et deux garçons et deux fillettes devaient exécuter, en se tenant par la main, une danse du pays. Ainsi le voulait la coutume. Si ces jeunes gens dansaient sans casser les œufs, ils étaient fiancés ; la volonté même des parents ne pouvait s'opposer à leur union. On renouvelait trois fois l'épreuve et des éclats de rire raillaient les maladroits.

Marguerite était tout à ce spectacle nouveau pour elle, quand le son du cor monta de la forêt et presque aussitôt apparut, précédé et suivi d'un magnifique équipage, le duc de Savoie, Philibert-le-Beau.

Le jeune homme mit pied à terre, fléchit le genou devant la châtelaine et demanda l'hospitalité.

Après quoi, la fête reprit avec plus de gaieté encore et plus d'entrain.

— Je veux danser aussi, dit Marguerite.

Philibert lui proposa d'être son cavalier.

— Autriche et Savoie ! criait la foule.

Les deux jeunes gens ne songeaient pas à leur noblesse, ni à leurs maisons ; ils étaient absorbés par la crainte de casser des œufs.

Le sort les favorisa comme il eût favorisé les premiers amoureux venus. La danse fut heureuse, et Marguerite, rouge de plaisir, mit sa main dans la main de Philibert, disant :

— Adoptons la coutume de Bresse.

C'est ainsi qu'ils furent fiancés. Un an après, le mariage eut lieu le jour de Pâques.

Comme souvenir de leurs noces, Marguerite d'Autriche et Philibert de Savoie donnèrent des œufs magnifiques, imités en matières précieuses et pleins d'épices, à tous les invités : ils gardèrent, par la suite, l'habitude de rappeler ainsi tous les ans à leurs amis le souvenir de leur rencontre au pays de Bresse et du mariage qui s'en était suivi... d'où fut dénommé « œufs de Pâques », le cadeau gracieusement original des nobles époux.

LES HALLES ET LE ROLE DES TRANSPORTS DANS L'APPROVISIONNEMENT DE PARIS (suite)

Le déchargement des Marchandises

La surveillance des déchargements incombe au service des Forts, que ce déchargement soit fait dans les pavillons ou sur le carreau.

Les forts font placer les voitures sur le carreau et perçoivent les mètres. Les mètres sont des tickets, comportant une souche, délivrés par un employé de la Préfecture de la Seine qui se tient dans une petite guérite démontable, dressée tous les soirs en un endroit du carreau. Les mètres donnent droit à 2, 3, 4 mètres carrés. Au moment du placement de la voiture, les forts retirent une partie du mètre, inscrivent le nom du client, le nombre de mètres occupés, le nombre de colis déchargés et le prix du déchargement.

Avant la fin du marché, un fort passe dans les rangs et perçoit les différentes taxes.

Pour toutes les marchandises en provenance des chemins de fer et pour les colis, quelle que soit la provenance, le déchargement est effectué par les forts qui se font aider de renforts.

Certaines marchandises sont considérées comme colis quoique n'étant pas emballées, tels que les melons, concombres, citrouilles, choux-fleurs, etc...

En général, les forts se contentent de regarder travailler leurs aides. Ces derniers, appelés «renforts» prennent la marchandise à la voiture et la comptent, elle est ensuite passée, de main en main jusqu'au tas, par les passeurs. Les renforts et les passeurs sont des « clochards ».

Il appartient également aux forts de constituer les tas de denrées qui légalement ne doivent pas être parés, mais les vendeurs mettent toujours à leur disposition un homme qui excelle à présenter la marchandise suivant des règles immuables et qui prend bien soin de mettre les plus belles pièces en parement, les moins belles étant cachées dans l'intérieur des tas. Dans le cas de mandataires, cet homme est un commis payé au mois ; dans le cas des approvisionneurs et des cultivateurs : un tasseur payé au cent (clochard).

Amenée des marchandises

Le problème de la circulation a toujours été une véritable hantise pour la Municipalité.

Les embarras de Paris qui ont permis l'assassinat de Henri IV et dont, par la suite, Boileau devait nous donner un pittoresque tableau, sont aujourd'hui encore à l'ordre du jour.

Un des facteurs principaux de l'embouteillage du centre de la ville consiste dans les allées et venues des milliers de voitures qui, journellement, se rendent aux Halles et en reviennent. D'une part, les camions et voitures des Chemins de fer, ainsi que les voitures et camions des producteurs qui apportent les denrées aux Halles et s'en retournent vides. D'autre part, les voitures de toutes sortes qui viennent vides aux Halles pour s'en retourner chargées.

Il fut un temps où les producteurs qui venaient livrer des denrées aux Halles étaient chargés ensuite de récolter, dans Paris, les ordures ménagères rencontrées sur leur parcours, mais depuis déjà de nombreuses années, la collecte de ces résidus est effectuée par un entrepreneur spécial.

Vente à la criée du poisson (sous Napoléon III)

La suppression partielle de ces allées et venues était donc un acheminement vers la solution du problème de la circulation, et le fait n'avait pas échappé au constructeur des Halles.

L'établissement des fondations des pavillons avait offert de grandes difficultés par suite de la présence de multiples et doubles caves dont le sous-sol était criblé. Un plateau (un radier) général avait été reconnu nécessaire et l'on eut l'idée, dès l'origine, d'un chemin de fer souterrain destiné à mettre les Halles en communication avec les principales gares de Paris, par la gare de Strasbourg (Est) et le Chemin de fer de Ceinture.

On avait prévu également l'établissement de quais et de berges de déchargement. Les études de ce chemin de fer étaient de M. Brasne, Ingénieur des Ponts et Chaussées et de M. Frochat, Ingénieur Civil.

Si ce projet a du être abandonné à l'époque où il fut conçu, on comprend moins que depuis il n'ait pas été repris, surtout au moment de la construction de la ligne métropolitaine qui relie la gare de l'Est à la gare Montparnasse et qui traverse le périmètre des Halles.

Actuellement encore, toutes les denrées arrivent aux Halles par voitures, sauf celles utilisant les deux trains empruntant les voies de la S.T.C.R.P. et sur lesquels je reviendrai plus tard.

Le flot des voitures est canalisé, depuis les portes et les gares de Paris, par les soins et règlements de la Préfecture de Police.

Pour chaque canton des Halles, un arrêté préfectoral détermine l'itinéraire à suivre par les voitures pour atteindre le périmètre des Halles et y pénétrer. C'est ainsi que les voitures à destination du carreau des Vertus et venant de la région N.O. doivent entrer par la Porte de Neuilly et suivre l'avenue de la Grande Armée, les boulevards Malesherbes et Haussmann, traverser la place de l'Opéra et emprunter la rue du Quatre Septembre.

Ces voitures ensuite, avant de pénétrer sur le carreau, se mettent à la file sur les différents endroits réservés pour le placement des voitures en attente de déchargement.

Ces files sont enfin autorisées à pénétrer sur le carreau à partir de 11 heures du soir, dans certains cas particuliers à 10 heures.

Les voitures qui se cachent pour être mieux placées sont l'objet de procès-verbaux, amendes, mauvais placements, exclusion.

LA VENTE

Modalités de vente :

Vente à la criée ;
Vente à l'amiable ;

La vente à la criée se fait dès l'ouverture du marché et a pour but d'établir les cours du jour.

En principe, un représentant des mandataires

et un inspecteur assistent à la criée et se mettent ensuite d'accord sur les prix du jour.

En pratique, de nombreux mandataires sont présents et ce n'est que très rarement, qu'un inspecteur assiste à cette vente.

Ne sont présentés à la criée que les beaux lots de denrées, ainsi que les arrivages extraordinaires. Dans ce dernier cas, les forts se répandent dans les Halles pour donner à la vente la publicité voulue.

Certaines marchandises : les cressons et champignons se vendent uniquement aux enchères.

Toutes les autres ventes se font à l'amiable.

Ceux qui sont chargés de la vente

Sur le Carreau des Halles, la vente est assurée :
— par les mandataires ;
— les approvisionneurs ;
— les producteurs
et dans le périmètre des Halles par des Commissionnaires.

Mandataires. — Dès leur création, les mandataires furent en quelque sorte des fonctionnaires versant un cautionnement, occupant une charge, révocables et responsables vis-à-vis de l'Administration, des acheteurs et des vendeurs, des opérations qu'ils assuraient.

Ils sont installés dans les Pavillons et groupés par catégorie de denrées. Leur nombre est de 600 environ.

Les mandataires doivent vendre toutes les marchandises qui sont expédiées à leur nom, qu'ils connaissent ou ignorent l'expéditeur.

En pratique, chaque mandataire représente une région : Bretagne, Normandie, Provence, qu'il visite personnellement une fois par an. En général dans cette région, il a un représentant à demeure qui lui sert de rabatteur et se charge de grouper les envois, afin de constituer des chargements de wagons complets et profiter de tarifs spéciaux de transport.

Les mandataires fournissent les emballages qui constituent leur seul matériel commercial,

Le Chiffonnier aux Halles en 1900

mais qui doit être fréquemment renouvelé, en moyenne tous les trois ou quatre ans.

Les mandataires reçoivent leurs approvisionnements surtout par chemins de fer et camions.

Ils doivent payer le transport, le placement et les divers droits qui grèvent la marchandise (14 à 18 % compris bénéfice légal).

Une dame des Halles sous Louis XIV (Dessin de Lorsay).
(Collection Hartmann).

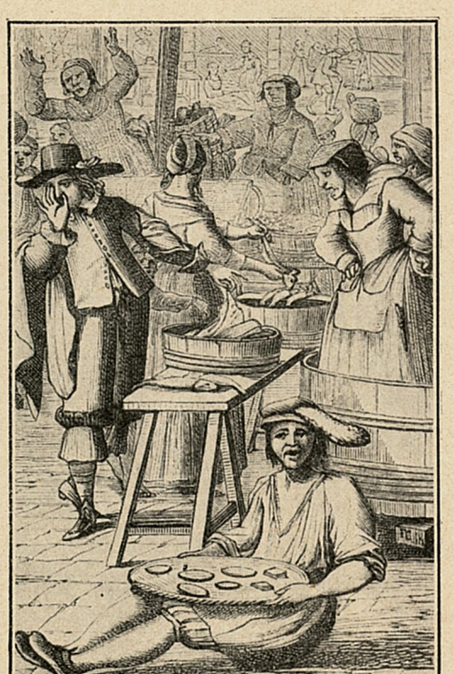

Les Harengères des Halles (1550)

Par contre, ils ont seuls le droit de réclamer à l'expéditeur quand le prix de vente est inférieur aux frais qu'ils ont eu à engager.

Les *Approvisionneurs* occupés uniquement à la vente des fruits et légumes ne sont que tolérés sur le carreau.

Ils doivent, en principe, acheter ferme aux producteurs et vendre à leurs risques et périls, mais en pratique, ils opèrent à la commission, c'est-à-dire d'après un prix ferme de vente sur une quantité.

Ils se chargent du déchargement, du placement et de la vente des marchandises, mais ne fournissent pas de matériel, sauf des manettes et des sacs pour les petits pois et les pommes de terre nouvelles.

Les *Producteurs* vendent, soit eux-mêmes, soit en embauchant un vendeur ou une vendeuse. Ils doivent alors déclarer le nom de ces vendeurs, avant la vente, à l'Inspection des Halles (P. P.) qui délivre des permissions de vendre.

Le prix payé aux vendeurs est de 40 à 50 francs quelle que soit la quantité de marchandises.

Le vendeur ne peut vendre que pour une seule personne.

Beaucoup de vendeurs appartiennent à la catégorie des « clochards ».

HENRY COMMARTIN,
Ingénieur des Arts et Manufactures,
Directeur du chemin de fer
de la grande banlieue.

(à suivre).

UN MONSTRE UTILE

Des monstres, avant le déluge,
Peuplaient les mers et les forêts ;
A leur vue, les hommes inquiets,
En tremblant, cherchaient un refuge.

Certes, il n'y a plus, sur terre,
De trace du diplodocus.
Un nouveau monstre : l'autobus
L'a remplacé sur notre sphère.

Il n'a rien du ptérodactyle,
Ni de l'affreux iguanodon,
On dirait d'un gros hanneton,
Sauf qu'il est beaucoup plus agile.

L'autobus a les pattes rondes.
En courant, il fait un grand bruit,
Va vite, effectue un circuit
Assez long, en peu de secondes.

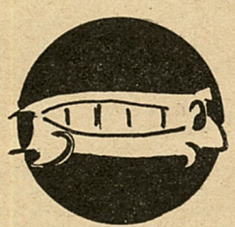

Ses yeux qui sortent de l'orbite,
S'éclairent la nuit, menaçants ;
Devant leurs rayons aveuglants,
L'homme sent son cœur qui palpite.

Quand le monstre ouvre la mâchoire,
C'est qu'il souffre du mal aux dents ;
Si on lui fourgonne dedans,
Aussitôt il réclame à boire.

Il lui faut beaucoup de liquide,
Principalement de l'alcool !
L'animal aime le benzol,
Qui lui fait l'haleine fétide.

C'est un crustacé omnivore
Dont l'estomac est toujours creux ;
Il ne se montre pas hargneux
A la condition qu'il dévore.

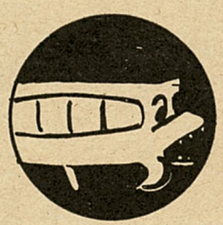

Il avale tout : gens et choses,
Car l'autobus a toujours faim ;
Il happe par ... l'arrière-train
Quand on lui fait faire des pauses.

Parfois, il a chaud, a la fièvre,
Pourtant, l'autobus est content
Pourvu qu'il trotte et s'il se sent
Bien rempli, de la croupe aux lèvres.

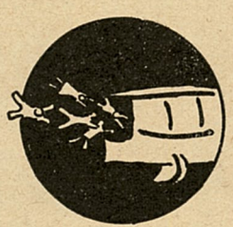

Le monstre avale, à tour de rôle,
L'homme maigre et l'homme ventru,
L'homme affable et l'homme bourru ;
Mais les avale, avec contrôle.

Il ne dédaigne ni la brune,
Ni la blonde ; il prend le trottin,
La vendeuse, le mannequin,
Car il est bon... comme la lune !

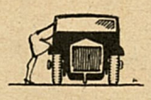

C'est un animal si vorace
Qu'il absorbe cannes, chapeaux,
Parapluies, sacs à main, manteaux,
Sans en laisser la moindre trace.

Quand on veut descendre on remarque
En examinant son derrière...
Un petit bouton nombril-aire...
On appuie. Il stoppe. On débarque.

Le monstre plait; les gens en masse,
Tous les " Jonas " du grand Paris,
Aux arrêts, quand il a rugi,
Lui pénètrent dans la carcasse.

C'est qu'il rend d'immenses services,
Aux gens pressés, aux gens très las,
Et à vous aussi, n'est-ce pas,
Chers lecteurs, aimables lectrices !

Mais comme tout se passe en ce monde
Et que chaque chose à son tour,
L'autobus quittera un jour
Notre fragile mappemonde.

Et nos descendants prendront place
Dans un moderne aérobus,
Qui filera comme un obus
En les emportant dans l'espace.

JULES TURGIS

AU SIÈCLE DERNIER

Avant les Tramways de Banlieue et les Omnibus il y avait le " Coucou "

Un voyage à Épinay en 1810

En province, pour qui n'a pas une voiture à soi, une partie de campagne n'est pas une petite affaire : il faut d'abord courir tous les selliers de la ville pour se procurer une mauvaise calèche ou un misérable berlingot, auquel vous ne parvenez qu'avec bien de la peine à faire atteler deux chevaux ou deux mules, étonnés de se trouver, pour la première fois, réunis au même timon ; enfin, après huit jours de préparatifs, si vous avez eu la précaution de retenir un cocher un mois d'avance, ou si vous avez assez de confiance dans le valet d'écurie de votre loueur de chevaux pour lui abandonner le soin de vous conduire, vous parvenez, à force d'argent, à vous composer un équipage aussi grotesque qu'incommode. A Paris, dans quelque lieu que vous veuillez vous rendre, à quelque heure que vous veuillez partir, vingt moyens de transport s'offrent à vous dans le même moment. De longues files de petites voitures (auxquelles on a fini par donner un nom ridicule, pour éviter de leur en laisser un malhonnête) garnissent toutes les barrières, parcourent toutes les grandes routes à dix lieues à la ronde, et font circuler journellement quinze ou vingt mille citoyens.

L'activité des cochers de ces petites voitures (vulgairement nommées coucous) n'est pas moins remarquable que les ruses qu'ils emploient pour attirer les voyageurs. Par état, aucune observation ne doit m'échapper ; mais il en est beaucoup que je fais sans pouvoir m'en rendre compte. Qui m'expliquera, par exemple, comment, avec un intérêt semblable, des moyens égaux et des besoins tout aussi pressants, la conduite des cochers de fiacres et de coucous est si visiblement différente? Pourquoi les premiers, la plupart du temps, étendus et endormis sur leur siège, attendent le bourgeois avec tant de patience et d'apathie, tandis que les autres ne se donnent pas un moment de repos jusqu'à ce que leurs chevaux soient en mouvement ? Après tout, cette remarque est assez futile pour qu'on puisse se dispenser d'en rechercher la cause. C'est un spectacle assez amusant (pourvu qu'on n'y soit pas acteur), que celui des différentes places où se tiennent les petites voitures des environs de Paris : avec quel empressement les cochers volent au-devant de toute personne dont l'habillement trahit un projet de voyage ! Comme ils l'entourent, la pressent, la fatiguent de leurs prévenances !

Tel est l'accueil que je reçus dimanche dernier aux environs de la Porte Saint-Denis, lorsqu'on me vit arriver, à sept heures du matin, avec ma très petite valise, en veau fauve, sous mon bras. Vingt cochers, le fouet à la main, accourent ensemble, cornant à mes oreilles : « Saint-Denis? Saint-Leu ? Taverny ? Arnonville ? Mémorency (il y a des noms propres que les gens du peuple s'obstinent à défigurer ?) « Je ne savais d'abord auquel entendre ; mais, à peine avais-je prononcé le nom de Pontoise, que je me sentis enlever mon porte-manteau : de gré ou de force, il me fallut suivre jusqu'à sa voiture, celui qui s'en était emparé, et qui me promit de partir dans deux minutes, si je voulais seulement payer deux places : j'y consentis, et mon homme, après avoir logé ma valise sur l'impériale, après m'avoir claquemuré dans le fond de sa voiture, qu'il referma sur moi de manière à ce qu'il me fût impossible de l'ouvrir, me quitta, pour avertir, disait-il, un autre voyageur qui l'attendait au café voisin. Avec un peu plus d'habitude de cette manière de voyager, j'aurais pu mettre à profit le temps qui s'écoula jusqu'à mon départ, et composer une partie de cet article dans mon coucou, tout aussi commodément que Sterne composa le premier chapitre de son « Voyage Sentimental » dans la « désobligeante » de M. Dessein, à Calais ; mais, j'étais pressé de partir ; à chaque minute de retard, ma colère augmentait ; au bout d'un quart d'heure, elle était au comble ; je voulais descendre, mais la maudite portière résistait à tous mes efforts ; d'ailleurs où trouver ma valise, et comment grimper sur l'impériale ? Force me fut d'attendre ; jurant, mais un peu tard, qu'on ne m'y prendrait plus.

Mon coquin de cocher reparut après une grande demi-heure, criant à tue-tête : « Encore un pour Saint-Denis ! » A toutes les expressions de ma fureur, un peu risible dans la position où j'étais, le drôle répondait avec un sang-froid imperturbable : « Nous partons, notre bourgeois ! » et, prenant son cheval par la bride, il me fit faire trois ou quatre fois le tour de la place, en continuant à crier : « Encore un pour Saint-Denis ! » A la fin, cependant, je lui commandai avec tant d'autorité d'ouvrir la portière, qu'il s'approcha pour me dire qu'il attendait deux voyageurs pour compléter sa voiture ; mais qu'il partirait à l'instant même, si je voulais la payer tout entière : qu'avais-je à faire de mieux ? J'avais attendu longtemps ; je ne voyais pour l'instant sur la place aucune autre voiture destinée pour Pontoise. J'en passai par tout ce qu'il voulut. A peine notre marché était-il conclu, que je vis arriver trois personnes qui se placèrent auprès de moi dans la voiture, qu'elles encombrèrent de paquets et de cartons ; je voulus réclamer ou du moins stipuler de nouvelles conditions, mais le cocher, en fermant la portière, m'assura que ces Messieurs et cette Dame n'allaient qu'à deux pas. Enfin, le coup de fouet, signal du départ, est donné ; nous voilà en route. Tout en montant le faubourg Saint-Denis avec une extrême lenteur, j'observais que le cocher regardait à tout moment derrière lui ; j'en demandai la raison à un gros homme qui

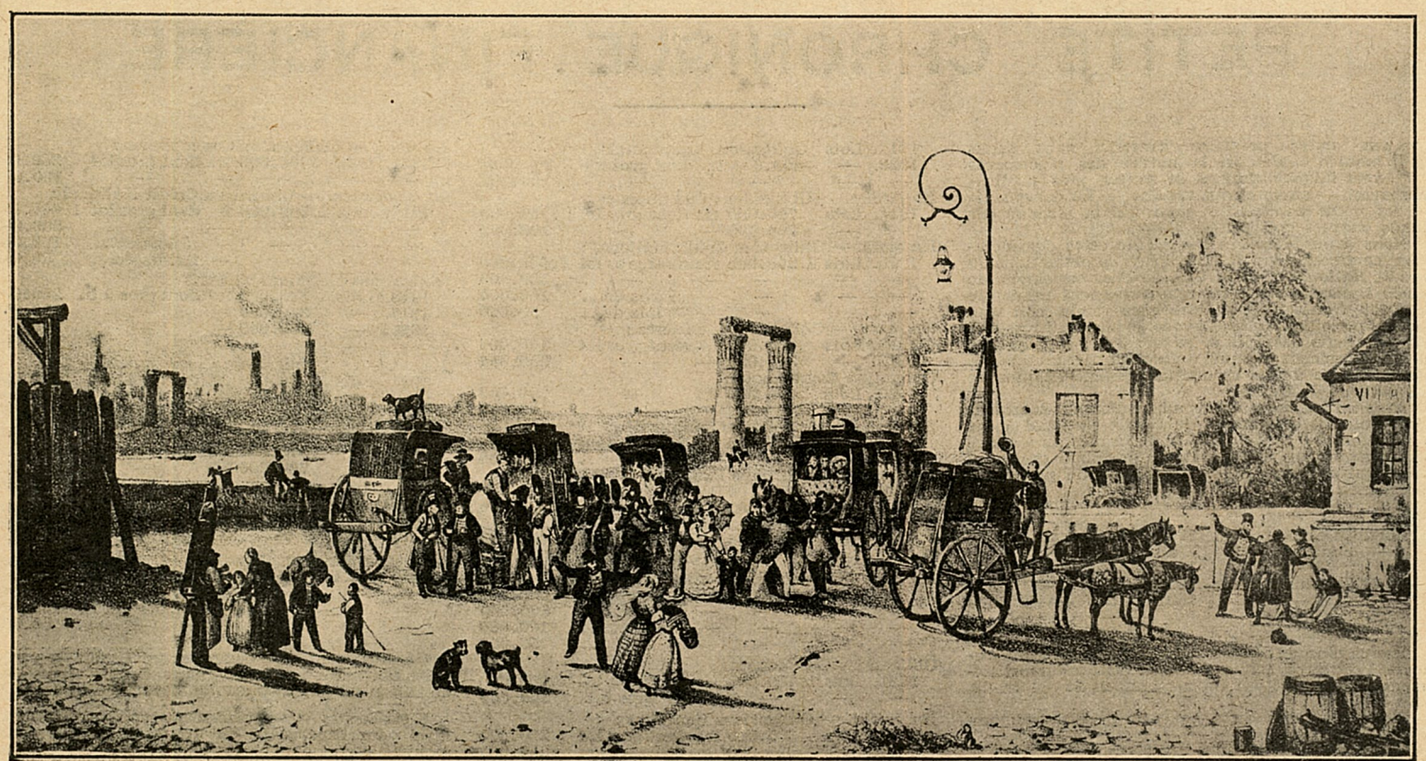

Le départ des « Coucous » pour Versailles sur la Place de la Concorde (Cours la Reine). Col. Hartmann

occupait avec moi le fond de la voiture, et qui trouvait à chaque cahot le moyen de gagner un pouce sur ma place ; il me répondit que probablement notre cocher attendait un « lapin » ; comme je le fis répéter, il m'expliqua fort obligeamment qu'un lapin, en termes de coucou, signifiait un voyageur qui consent à partager le siège du cocher. Nous trouvâmes le lapin à la barrière, et nous commençâmes à rouler un peu plus vite ; mais je fus informé, en traversant le village de la Chapelle, qu'il nous manquait encore un «singe» (autre voyageur qui se niche sur l'impériale au milieu des paquets, et qu'heureusement pour notre cheval nous ne trouvâmes pas au rendez-vous). Mon gros voisin, toujours plus à l'aise, après nous avoir appris qu'il était notaire à Sannois, ne manqua pas de s'extasier sur la beauté de la journée, sur celle de la campagne, sur l'aspect pittoresque de la plaine de Saint-Denis, et se crut obligé de faire preuve d'érudition, en nous apprenant que la route était autrefois bordée, de distance en distance, de petites chapelles, indiquant les stations qu'avait faites Philippe-le-Hardi, en portant à Saint-Denis le corps de Saint Louis, son père: la Dame qui faisait route avec nous, et qui se trouvait être la femme-de-charge du Château d'Epinay, soutint à M. le notaire de Sannois que ces petites chapelles avaient été élevées sur les différents endroits où Saint Denis s'était arrêté en portant sa tête. Cette lutte d'érudition entre le notaire et la femme-de-charge fut interrompue par les observations militaires d'un sergent-major, assis sur le strapontin, qui disposait un plan de bataille dans la plaine que nous traversions : les mouvements qu'il se donnait pour étendre sa ligne de bataille, pour appuyer ses ailes, pour placer son artillerie sur les hauteurs de Montmartre, n'étaient pas sans inconvénients pour ses voisins, dans le local étroit où il avait établi son centre d'opérations : mais, comme il s'agissait de couvrir Paris et d'exterminer une armée ennemie de 250.000 hommes, nous lui laissâmes toute liberté d'achever ses savantes dispositions. Pendant ce temps-là, notre lapin apostrophait tous les passants par des quolibets dont il était le premier à rire, et notre cocher détonnait la romance des « Ruines de Babylone », en battant la mesure avec son fouet sur la croupe décharnée de son pauvre cheval. Si j'ajoute que notre conducteur eut une dispute avec un jeune homme qui voulait nous forcer à prendre le pavé, j'aurai rendu compte de tout ce qui nous

Le Cocher de « Coucous »

arriva jusqu'à Saint-Denis, où nous fîmes la halte d'usage au café des Voyageurs. En descendant, le sergent-major se fit apporter une bouteille de vin qu'il vida tout d'un trait ; la femme-de-charge prit un petit verre d'eau-de-noyaux ; le notaire demanda une tasse de café, et je renchéris sur l'importance qu'il s'était donnée par là aux yeux de nos compagnons de voyage, en demandant une tasse de chocolat. Notre déjeuner fini, nous remontâmes tous en voiture. En passant devant l'église, le notaire entama une nouvelle dissertation sur l'ancienneté de ce monument, sur les tombes royales de l'Abbaye, et sur chaque pièce du trésor qu'on n'y voit plus. Ici, l'érudition historique du gros homme se trouva tout à fait en défaut : il confondit les temps et les races ; donna Clovis, au lieu de Dagobert, pour fondateur à cette abbaye, et fit de l'abbé Suger le confesseur de Charlemagne : les noms illustres qu'il citait à tort et à travers, les anachronismes les plus ridicules qu'il entassait les uns sur les autres avec une merveilleuse assurance, lui assignèrent néanmoins dans l'esprit du sergent, plus versé dans l'ordre des batailles que dans celui des dates, un degré de considération auquel il me fut dès lors impossible de prétendre.

Nous approchions d'Epinay, lorsqu'un petit accident, dont je fus plus fâché que surpris, vint mettre un terme à notre voyage : une des roues de la voiture se rompit, et nous versâmes de la manière du monde la plus incommode pour notre gros historien, sur qui nous roulâmes tous les trois. Le sergent-major, à qui toute espèce d'évolution était familière, se tira le premier d'embarras, en s'aidant comme d'un marche-pied, pour sortir, du dos de ce pauvre notaire, qui poussait d'énormes soupirs étouffés sous la femme-de-charge, dont il ne se débarrassa qu'au même prix.

Rétablis sur nos pieds au milieu de la grande route, chacun de nous songea au parti qui lui restait à prendre. Sans trop m'embarrasser de ce que deviendraient mes compagnons de voyage, moins embarrassés que moi dans cette aventure, je payai au cocher malencontreux la somme entière dont nous étions convenus, et, ma petite valise sous le bras, je m'acheminai vers un château de la vallé de Montmorency, où j'espérais trouver un asile.

L'ERMITE DE LA CHAUSSÉE D'ANTIN.

PETITE CHRONIQUE FINANCIÈRE

DANS notre première causerie, nous avons montré et détaillé la nature des placements vers lesquels doivent se porter plus particulièrement — sinon exclusivement — les épargnants et les petits capitalistes, pour qui la sécurité des fonds engagés doit primer à tous égards.

Nous avons établi, à l'appui de cette considération, comment pouvait être réparti en obligations du Crédit National et de la Ville de Paris un emploi de 2.000 francs assuré d'un remboursement minimum à 2.400 francs, soit à l'échéance finale, soit aux tirages périodiques. Nous avons de plus, fait ressortir les avantages possibles à trouver à la participation, par le placement indiqué, à vingt-six tirages annuels donnant lieu à une répartition globale de plus de 14 millions de francs.

Aujourd'hui, nous allons allier, dans un placement nouveau, des obligations du Crédit National à des obligations du Crédit Foncier de France, la sécurité et les avantages de l'emploi ne le cédant en rien à ceux qui entouraient la composition du placement précédent.

Achat :

1 oblig.	Créd. Nat.	5 %	1919	615	remb.	600
1 —	Foncière	3 ½	1913	420	—	500
1 —	—	5 ½	1917	305	—	300
1 —	Communale	5 ½	1920	510	—	500
1 —	—	6 ½	1921	515	—	500
	Montant			2.365		2.400

Par ce placement, le capital employé sera intégralement retrouvé, soit aux tirages, soit à l'amortissement final ; avec un intérêt annuel de 94 fr. 60, soit 4 %.

Un portefeuille ainsi composé participerait aux tirages suivants :

En janvier. — Obligations Foncières :

1913. Lots	185.000	frs dont gros lot		100.000
1917. —	370.000	—	—	250.000
1917. Lots	Obligations Communales :			
1920. —	400.000	frs dont gros lot		200.000
— —	—	—	—	100.000

En février. — Obligations Communales :

1921. Lots	700.000	frs dont gros lot		250.000
— —	700.000	—	—	100.000

En mars. — Obligation Crédit National :

1919. Lots	2.500.000	frs dont gros lot		1.000.000
— —	—	—	—	500.000
— —	—	—	5 lots de...	100.000
— —	—	—	10 lots de...	50.000

En mars. — Obligations Foncières :

1913. Lots	185.000	frs dont gros lot		100.000
1917. —	370.000	—	—	250.000

Obligation Communale :

1920. Lots	400.000	frs	—	200.000
— —	—	—	—	100.000

En avril. — Obligation Communale :

1921. Lots	700.000	frs dont gros lot		250.000
— —	—	—	2e gros lot..	100.000

En mai. — Obligations Foncières :

1913. Lots	185.000	frs dont gros lot		100.000
1917. —	370.000	—	—	250.000

Obligations Communales :

1920. Lots	1.200.000	frs dont gros lot		1.000.000
— —	—	—	2e gros lot	100.000

En juin. — Obligation Crédit National :

1919. Lots	2.500.000	frs dont gros lot		1.000.000
— —	—	—	2e gros lot	500.000
— —	—	—	5 lots de...	100.000
— —	—	—	10 — ...	50.000

Obligations Communales :

1921. Lots	1.450.000	frs dont gros lot		1.000.000
— —	—	—	2e gros lot	100.000

En juillet. — Obligations Foncières :

1913. Lots	335.000	frs dont gros lot		250.000
1917. —	620.000	—	—	500.000
— —	400.000	—	—	200.000
— —	—	—	—	100.000

En août. — Obligations Communales :

1921. Lots	700.000	frs dont gros lot		250.000
— —	—	—	—	100.000

En septembre. — Obligation Crédit National :

1919. Lots	2.500.000	frs dont gros lot		1.000.000
— —	—	—	—	500.000
— —	—	—	5 lots de...	100.000
— —	—	—	10 lots de...	50.000

Obligations Foncières :

1913. Lots	335.000	frs dont gros lot		250.000
1917. —	370.000	—	—	250.000
1920. —	400.000	—	—	200.000
— —	—	—	—	100.000

En octobre. — Obligations Communales :

1921. Lots	700.000	frs dont gros lot		250.000
— —	—	—	—	100.000

En novembre — Obligations Foncières :

1913. Lots	335.000	frs dont gros lot		250.000
1917. —	370.000	—	—	250.000
1920. —	700.000	—	—	500.000
— —	—	—	—	100.000

En décembre. — Obligations Foncières :

1921. Lots	1.450.000	frs dont gros lot		1.000.000
— —	—	—	2e —	100.000

Obligation Crédit National :

1919. Lots	2.500.000	frs dont gros lot		1.000.000
— —	—	—	—	500.000
— —	—	—	5 lots de..	100.000
— —	—	—	10 — ..	50.000

Un placement ainsi composé apporterait les avantages de vingt-six tirages annuels, dont la répartition globale n'est pas moindre de 22.930.000 francs.

N'est-ce pas là un placement-type, le placement idéal pour l'épargnant qui trouvera en plus de la sécurité certaine pour la conservation du capital, l'attrait des tirages mensuels où il pourra figurer un jour parmi les heureux privilégiés du sort ?

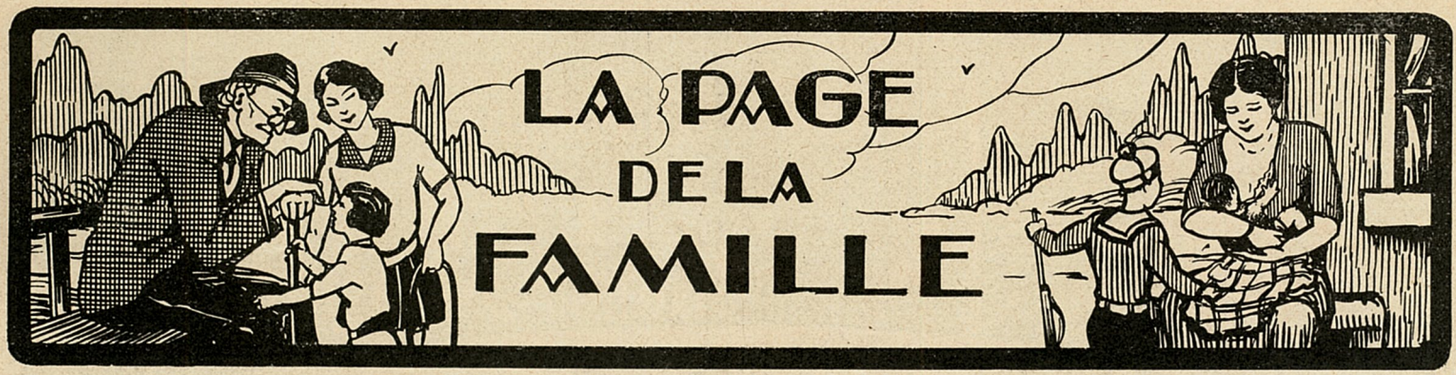

A CEUX QUI FONDENT UN FOYER

Ces lignes je les adresse aux jeunes hommes, aux jeunes femmes qui entrent en ménage. Voici une famille. Je ne dis pas une famille déjà nombreuse, mais cette association formée d'un homme et d'une femme qui viennent de s'unir et de créer un foyer. Leur premier devoir est d'accepter à l'avance les charges du nouvel état qu'ils ont choisi. On ne se marie pas pour s'amuser, mais pour être heureux, ce qui n'est pas du tout la même chose. Et l'une des conditions du bonheur à deux, la première, c'est que des tiers viennent s'y mêler, c'est que des enfants viennent vivifier et perpétuer la nouvelle maison.

Il n'est pas superflu de formuler une vérité aussi élémentaire, qui équivaut d'ailleurs à une définition du mariage.

Des quantités de jeunes gens et de jeunes filles, dont l'esprit est droit et le cœur en place, savent, dans leurs rêves de bonheur, faire la part des joies exquises que leur promet l'amour et celle des plaisirs qu'on goûte à voir grandir des enfants et à les former à son image. Mais il y a tous ceux, toutes celles qui ne voient pas les choses ainsi.

Aujourd'hui, on est libre, on aime la liberté pour elle-même, on brise avec fracas toutes les chaînes; les jeunes filles trouvent insupportable toute perspective de maternité ; dans le mariage, elles cherchent justement ce qu'il ne donne point : l'indépendance. A la première page du code de la famille, il faut inscrire ce devoir à la charge des conjoints : on se marie pour avoir des enfants.

Je m'excuse d'avoir mis bout à bout tant de mots pour arriver à formuler une vérité que M. de La Palice aurait dite bien avant moi. Mais je veux bâtir une maison qui se tienne, et il faut bien la commencer par de solides fondations. Il n'y a rien de plus facile que de prendre une première pierre et de la poser dans un trou. Encore ai-je voulu l'y mettre d'aplomb, au risque de paraître m'occuper d'un travail un peu simple.

Elever des enfants ne signifie pas seulement qu'on aura trois ou quatre petites bouches à nourrir, trois ou quatre frimousses à qui l'on distribuera beaucoup de baisers et quelques gifles, c'est plus sérieux que cela et nous allons tout de suite porter très haut notre regard.

Je voudrais, jeune homme au cœur hardi, vous inciter à mieux faire encore que de courir la belle aventure paternelle. Je rêve de mettre en vous la vocation du patriarcat. Que ce mot solennel ne vous effraie pas. Je connais d'alertes et charmants patriarches de 35 ans. Ce sont les chefs de famille qui, encore jeunes, ont déjà de beaux foyers à conduire et qui, en des temps plus doux, pourraient échapper à notre curiosité. Nous leur tendons les bras aujourd'hui comme à des sauveurs. Par dessus les devoirs privés dont ils ont volontairement pris la charge presque écrasante, nous réclamons qu'ils assument un devoir plus grand, celui de refaire la patrie elle-même.

Il arrive à chacun de nous en présence de certains malheurs publics, de se lamenter sur son impuissance. S'il s'agit d'offrir son sang pour la patrie, le devoir est clair, et le sacrifice, tôt ou tard, porte des fruits féconds. Mais quand on accomplit dans la paix son modeste devoir civique, on sent bien qu'on est une toute petite chose et qu'avec le grain de sable qu'on a mis sur la route de l'abîme, on n'a vraiment rien fait pour empêcher la France d'y rouler. Alors on se décourage. Eh bien ! nous qui savons, nous ne devons pas permettre aux hommes de devoir et de cœur de se décourager ainsi. Ils ont avec eux un complice dont la puissance n'a pas de mesure, et c'est le temps. Un garçon de 25 ans porte en soi toute une race qui sera un jour nombreuse et agissante. Il dépend de lui, entièrement de lui, que cette race possède de la force avec la sagesse. Qu'il donne l'exemple et qu'ayant lui-même recueilli toutes les traditions sur lesquelles ont reposé en France, de temps immémorial, les foyers sains, il en nourrisse le cœur de ses enfants. Ces leçons-là, quand on les a bien données aux petits garçons et aux petites filles, les âmes en restent toujours imprégnées, et des âmes, pétries de vertus, naissent d'autres âmes toutes pareilles, pendant des générations.

REYDIER.

CE QUE RAPPORTE UN ENFANT

L'enfant est le secret de l'énergie du père, de la santé physique et morale de la mère.

1° *C'est l'enfant qui donne le courage au père.*

Pour se rendre un compte aussi exact que possible de la bienfaisance qu'apporte avec lui l'enfant, et surtout les enfants, il est indispensable de jeter d'abord un regard dans les cœurs des sans enfants, je dirais volontiers dans les cœurs vides et inoccupés... racornis.

Le vieux célibataire moisit, triste et solitaire. La vieille fille n'est pas remuée tous les jours du matin au soir, comme l'heureuse maman, par les éclats de rire frais, gais et clairs. Aussi tous les deux s'atrophient, s'aigrissent.. ou cherchent souvent en vain, un étranger, des bêtes, à qui ils pourraient donner le peu d'amour qui leur reste.

L'enfant observe en philosophe, crée sans cesse autour de nous des illusions bienfaisantes et il engendre chez nous des états affectifs gais, parce que, dans son état normal, il est presque toujours gai et d'une gaieté communicative. Il vient, le sourire aux lèvres, tout illuminé de joie, transparent de bonheur, pour partager tout cela avec nous. Et cette force de bonheur, ce « dynamisme » de la grâce enfantine, a sur nous un pouvoir magique.

C'est ce qui explique le rôle stimulant très puissant qu'ils exercent, tant au point de vue social que moral, en empêchant leurs parents, leur père surtout, de s'engourdir dans la paresse ou l'inaction et en le contraignant doucement, à son insu, de donner un coup de collier supplémentaire pour sa famille.

Bref, les enfants nous apportent le plus précieux des stimulants. Leur présence exalte notre force et décuple notre puissance. Nous travaillons, nous réalisons, parce qu'ils sont là. L'enfant est un animateur, un multiplicateur

2° *C'est l'enfant qui défend la santé et le cœur de la mère.*

La mère, je veux dire la femme, bénéficie aussi largement que l'homme de la bienfaisance physique et morale de l'enfant.

Alphonse Daudet, étranger à la médecine, mais excellent observateur, a dit :

« La maternité est la raison d'être de la femme, sa fonction, sa joie, sa sauvegarde ». Ajoutons-y sa santé, et le compte sera parfait.

Que de fois, au cours de consultations où nous observions des femmes nerveuses, ai-je dû dire tout haut ou tout bas, avec ou sans diplomatie :

— Vous n'avez qu'un enfant, Madame, et c'est bien fâcheux. Si vous en aviez trois ou quatre, vous vous porteriez mieux. Vous ne souffririez d'aucun des malaises qui vous importunent aujourd'hui. Vous n'auriez pas le loisir de vous perdre en des analyses et subtilités de tous genres.

Je possède à l'appui de ces considérations des exemples absolument typiques.

Je traitais à la veille de la guerre une jeune femme neurasthénique, mère d'un enfant unique. Elle était devenue, à l'entendre, un raccourci de toutes les misères nerveuses. Les consultations qu'elle prenait chez moi étaient des litanies de plaintes.

Je l'ai revue, par hasard, quelques semaines après l'armistice. Elle était magnifique de santé. J'appris la raison de cette métamorphose. Elle était devenue, pendant la tourmente, la mère de trois enfants.

Devinez ce qu'elle me déclara :

— Je n'ai plus le temps d'être malade.

Dans un grand nombre de cas, la maternité sauve la femme du nervosisme... Et je n'ai rien dit encore des conséquences morales de cette médication souveraine.

Si tant de malheurs intimes accablent aujourd'hui la société conjugale, la cause en est, n'en doutez pas, dans cette raréfaction de l'enfant. La petite société se dissout faute des liens nombreux et solides que forment les enfants. La femme dont le cœur est inoccupé cherche fatalement le bonheur hors de chez elle, — l'homme aussi.

Un de mes amis, qui possède une longue expérience, traduit cette vue comme suit : le cœur de la femme est une place forte, laquelle comme toutes les places fortes, a besoin d'être défendue. Or, il n'existe pas de meilleure défense du cœur féminin, c'est même la première en puissance, que l'enfant, à condition bien entendu, qu'ils soient plusieurs. Les enfants sont les otages nécessaires et assurés de la fidélité conjugale.

Etablissez le bilan de ce que coûte l'enfant et de ce qu'il rapporte. Mettez d'un côté la somme d'argent supputée par les économistes; additionnez de l'autre, tout ensemble, l'énergie du père, la santé de la mère, le bonheur du foyer, la fidélité conjugale et le reste, et concluez vous-même.

L'enfant est un trésor ; son absence, une faillite.

Docteur DEMADE.

Les Tombeaux de l'Église des Grands-Augustins

Une famille de savants : Jean-Jacques et Henri de Mesmes

Moins célèbres que de Pibrac, mais cependant remarquables pour différentes raisons étaient les de Mesmes, dont le tombeau collectif se trouvait aux Grands-Augustins, dans la chapelle Saint-Jean et Saint-Jacques.

Trois d'entre eux y dormaient encore, quand la Révolution vint disperser leurs cendres.

Hommes de loi, avant tout, mais, s'il le fallait, diplomates, et même guerriers, les de Mesmes occupèrent une grande place dans les affaires publiques, sous les règnes de François Ier, Henri II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII.

Le plus ancien s'appelait Jean-Jacques ; il était né en Guyenne, en 1490, et mourut à 79 ans. Dès l'âge de 20 ans, il était maître en jurisprudence, au point

Henri de Mesmes

que de vieux jurisconsultes allaient entendre ses conférences à l'Université de Toulouse, où il était professeur titulaire. Voilà ce qu'aujourd'hui, on ne verrait certainement pas ! De vieux pontifes écouter un jeune homme ! Fi donc ! Depuis ce temps-là, le « place aux jeunes » a été remplacé par le « place aux vieux », et c'est peut-être pour cela que notre monde a peur des nouveautés, sauf dans les Grands Magasins !

Un jour, il quitta la jurisprudence, pour devenir ambassadeur de la reine de Navarre ; puis, il fit la connaissance de François Ier, qui l'apprécia beaucoup, et voulut le nommer avocat général, au Parlement de Paris. « A Dieu ne plaise, dit-il, que j'accepte jamais la place d'un homme (Jean Ruzé) qui sert utilement son roi et sa patrie ! J'aimerais mieux, ajouta-t-il, gratter la terre aux dents que d'accepter l'office d'un homme vivant ! »

Belle leçon de désintéressement donnée au roi ! Et magnifique condamnation du favoritisme ! Décidément, ce de Mesme a bien fait de vivre autrefois ! De nos jours, on l'eût traité de nigaud, et pris pour un faible d'esprit ! François Ier ne l'estima que davantage, et le fit lieutenant civil au Châtelet, puis maître des requêtes, et, en 1544, premier président en Normandie.

Henri II le garda dans son conseil et le chargea de négocier le mariage de Jeanne d'Albret, fille unique du roi de Navarre, avec Antoine de Bourbon, d'où sortit le roi de France Henri IV. Il protégea toujours les gens de lettres, aima les sciences, la poésie, et travailla activement au développement de l'instruction, qu'il fit dispenser largement, grâce à sa haute autorité et à sa belle fortune, à ceux qu'il trouvait riches en intelligence et pauvres en ressources matérielles. Selon ses moyens, il assurait l'instruction gratuite à ceux qui la méritaient. C'est une idée déjà vieille, et, de nos jours, on essaye... d'imiter de Mesmes.

Henri de Mesmes, fils du précédent, perfectionna, pourrait-on dire, son père. Le père, en effet, fut professeur de jurisprudence à 20 ans ; le fils professa la même science à 16 ans, également à l'Université de Toulouse !

On faisait, en ce temps-là, de fortes études, et on les commençait de bonne heure. Henri de Mesmes fut mis au collège de Bourgogne, fondé le 13 février 1329, par la reine Jeanne, femme de Philippe V le Long, et lui-même nous dit pourquoi, ayant assez de fortune pour faire ses études au foyer paternel, avec des précepteurs richement payés, il fut cependant mis au collège.

« Mon père, disait-il, en me mettant en pension avait deux idées : la première, m'éloigner du monde corrompu et dangereux ; l'autre, me soumettre au règlement de la discipline scolastique qui fait oublier les mignardises de la maison, et pour me « dégorger en eau courante ».

Adieu les faiblesses maternelles, les indispositions exagérées par les mamans qui, pour un rien, un bobo, suppriment la journée d'études ! Adieu les soirées suivies d'indigestions ! Adieu les réceptions qui obligent à veiller, et, le lendemain, se traduisent, aux heures de travail, par une somnolence trop compréhensible !

« Deux ans de collège m'apprirent, dit-il, la vie frugale de la scolarité et l'habitude de régler mes heures, et, en sortant de là, je récitais en public des discours latins et grecs de ma composition ; puis, je présentais de nombreux vers latins et deux mille vers grecs, et je récitais Homère par cœur d'un bout à l'autre. «

N'oublions pas que ce bambin avait 13 ans ! Il était armé pour réussir ; et il réussit admirablement : il fut jurisconsulte, guerrier et diplomate.

Il y avait, en ce temps-là, en Italie, un petit pays que Charles-Quint, le puissant empereur, voulait dévorer, comme fit l'ogre ; ce petit pays était la République de Sienne, qui comptait bien 10.000 habitants. L'ogre en eût fait une bouchée.

En vain, le célèbre Blaise de Montluc et Pierre Strozzi prirent le commandement de l'armée franco-siennoise pour défendre la République ; ils furent vaincus ; il fallut capituler et, contrairement aux conditions de la capitulation, Charles-Quint livra la République à son fils Philippe II, roi d'Espagne qui nomma un gouverneur espagnol.

Les Siennois abandonnèrent leur patrie, en masse, et se retirèrent à Montalcino. Le roi de France, Henri II, prit la défense de cette petite République, et lui envoya Henri de Mesmes, jurisconsulte éminent, qui ne pouvait leur donner que de bons conseils. Et les Siennois furent si contents qu'ils nommèrent, sur le champ, Henri de Mesmes « podestat », c'est-à-dire Président de leur République ; c'était en 1556.

Henri de Mesmes avait été, à l'Université de Toulouse, condisciple de Guy du Faur de Pibrac. Curieuse destinée de deux étudiants qui deviennent, l'un chancelier du roi de Pologne (voir le précédent numéro de notre Revue), et l'autre président de République, en Italie, et qui, finalement, se retrouvent, après leur mort, chacun dans leur tombeau, sous la voûte d'une même église !

De Mesmes fut un excellent président de République ; ses administrés louaient sa douceur, son esprit de conciliation ; malheureusement, dit un écrivain de ce temps, il y avait, comme gouverneur de Montalcino, *un gouverneur ingouvernable*, le sieur Blaise de Montluc. Parfaitement, le fameux Blaise, dont le frère, évêque de Valence, avait fait élire le duc d'Anjou, roi de Pologne, le roi qui prit la fuite, cinq mois après avoir pris la couronne, et revint en France, régner sous le nom de Henri III ! Blaise avait des qualités, mais beaucoup de défauts, et sa brutalité allait compromettre la magistrature de

Le Poète Jean Passerat

de Mesmes, quand, entrant en Italie, avec 12.000 fantassins, pour soutenir le Pape Paul IV, molesté par des rebelles, unis à Charles-Quint, le duc François de Guise fit appel au secours de Blaise de Montluc. Henri de Mesmes était bien débarrassé. Avant de partir, Blaise lui avait dit : « Je vous enverrai un homme à poigne, pour me remplacer. Un « homme à poigne » correspondait, dans l'esprit d'Henri de Mesmes, à un « casse-cou ».

Le gouverneur promis par Montluc ne vint pas, et Henri de Mesmes attaqué par les Impériaux, quoique simple diplomate, dépassa fort bien des militaires, ou mieux, s'improvisa militaire. Il fortifia si bien Montalcino, que les Siennois, non seulement résistèrent aux ennemis, mais même, s'emparèrent de plusieurs forteresses.

En apprenant ce succès, remporté sans lui, Blaise fut jaloux, et fit tout, pour discréditer de Mesmes,

dans l'esprit du duc François de Guise, mais n'y réussit pas.

Après quatorze mois de présidence, de Mesmes, se conformant aux lois de la République siennoise, rendit compte de son mandat, devant des commissaires administratifs, qui lui décernèrent la triple couronne civique de l'Honnêteté, de l'Habileté, de l'Impartialité.

Sur ces entrefaites, les Anglais s'étant emparés de Calais, le roi Henri II renonça à la conquête du royaume de Naples, et rappela en France le duc de Guise, Blaise de Montluc, et Henri de Mesmes.

Le 3 avril 1559, fut signé le traité de Câteau-Cambrésis. Enfin, après dix ans de luttes, la France retrouvait la paix. Le roi mariait sa fille avec Philippe II d'Espagne, et sa sœur, avec le duc de Savoie. Pour célébrer ces heureux événements, on organisa à Paris, des fêtes splendides ; entre autres réjouissances, il y eut, à l'Hôtel des Tournelles le fameux tournoi, où Henri II tomba mortellement blessé par la lance de Gabriel de Montgomery. De Mesmes était là : « Je le vis frapper, dit-il, d'un coup dont il mourut et le repos de la France avec lui ».

De Mesmes était le filleul du roi, et cette mort, on le comprend, l'affecta beaucoup et, à tel point, qu'il renonça à la vie publique. « Je me disposai, après sa mort, dit-il, à moins voyager et moins fréquenter la Cour, et trouvai qu'il valait mieux me tenir à mes livres et à mon office » (de magistrat).

En ce temps-là, les gens de lettres, pourvu qu'ils eussent quelque talent, étaient assurés de ne point mourir de faim ; les lettrés riches se faisaient un devoir de venir en aide à leurs confrères pauvres ; et c'est ainsi que, pendant vingt-cinq ans, Henri de Mesmes hébergea un des meilleurs poètes de la Pléiade : Jean Passerat.

Jean Passerat payait sa pension en vers, soit français, soit latins !

Il faut dire que de Mesmes ne devait pas s'ennuyer, en la compagnie de Jean Passerat, jurisconsulte, latiniste, professeur au Collège de France et, pardessus tout, homme d'esprit, et tellement malicieux et spirituel qu'on l'a dit disciple de Marot, et précurseur de La Fontaine. Lisez plutôt ce sonnet, de Passerat

FOUS ET POETES

Sire, Thulène (1) est mort, j'ai vu sa sépulture :
Mais il est presque en vous de le ressusciter.
Faites, de son état, un poète hériter.
Le poète et le fou sont de même nature.

L'un fuit l'ambition, et l'autre n'en a cure ;
Tous deux ne font jamais leur argent profiter,
Tous deux sont d'une humeur aisée à s'irriter ;
L'un parle sans penser, et l'autre à l'aventure.

L'un a la tête verte et l'autre va couvert
D'un joli chaperon fait de jaune et de vert ;
L'un chante des sonnets, l'autre danse aux sonnettes

Le plus grand différend qui se trouve entre nous,
C'est qu'on dit que toujours Fortune aime les Fous,
Et qu'elle est peu souvent favorable aux poètes.

De Mesmes corrigeait heureusement les fantaisies de la Fortune, si préjudiciable aux poètes. Il passa ainsi neuf années, dans le commerce agréable des Muses ; il croyait pouvoir atteindre la vieillesse, loin des agitations de la vie publique, quand, un jour, une litière aux armes de France s'arrêta devant l'Hôtel de de Mesmes, rue de Jouy ; une femme en descendit, qui, vêtue de noir, la tête couverte d'un épais voile de crêpe, franchit le seuil de l'hôtel, accompagnée d'un prélat.

La femme était la reine Catherine de Médicis, le prélat, le cardinal de Lorraine. Tous deux venaient demander à de Mesmes de rentrer dans la vie publique. La guerre religieuse battait son plein : catholiques et huguenots se disputaient l'influence gouvernementale.

Henri de Mesmes resta sourd à l'appel, mais promit d'aller, le lendemain, au château de Saint-Maur-les-Fossés, résidence de la reine.

La reine supplia, et passa aux reproches : « Il est temps, dit-elle, de secourir la patrie, et ce serait faute, dit-elle, de rester enfermé dans son jardin, pendant la tempête d'un orage public ».

De Mesmes, bon citoyen, céda et entra dans le Conseil royal. Il devint le négociateur de tous les traités de paix, plus ou moins éphémères, qui, pendant deux ans, furent signés entre la Cour et les protestants. Enfin, de Mesmes accomplit l'œuvre capitale de sa carrière : c'est lui qui négocia le traité de Saint-Germain qui assurait aux protestants la liberté de conscience, et celle du culte, dans les principaux centres de la Réforme, et la possibilité d'accéder à toutes les charges de l'Etat.

(1) Thulène était le fou du roi.

Les deux artisans de cette œuvre étaient M. de Biron, pour les protestants, et de Mesmes, pour le roi. Biron était boîteux, et de Mesmes était seigneur de Malassise, aussi les beaux esprits de ce temps dirent-ils malicieusement : « C'est la paix boiteuse et mal assise ! » (11 août 1570).

Hélas ! c'était vrai ! Deux ans passèrent et ce fut la Saint Barthélemy (24 août 1572). De Mesmes pleura sur les ruines de son œuvre. Pour le consoler, le roi le nomma Chancelier du roi et de la reine de Navarre. Treize ans étaient passés, depuis le jour où Catherine de Médicis l'était venu chercher à son hôtel.

Charles IX mourut le 30 mai 1574. Son successeur, Henri III demanda à de Mesmes de lui continuer ses précieux services. Avec peine, il accepta, mais il accepta, tout en prédisant sa propre disgrâce.

Celle-ci arriva le 17 janvier 1582. Catherine de Médicis, jalouse de ceux qui prenaient quelque autorité sur son fils, Henri III (et de Mesmes était de ceux-là) avait, grâce à la calomnie, décidé le roi à se séparer de son loyal conseiller.

Stoïque, de Mesmes s'inclina : « Me voilà, dit-il, hors du livre de vie ».

Définitivement rendu à la vie privée, de Mesmes se plongea dans les livres, professa à l'aise son culte des beaux-arts, et se composa l'une des plus célèbres bibliothèques du monde entier. On y voyait des manuscrits d'une extrême rareté, en grec, latin, arabe, arménien, kopte, etc.

Il mourut, le 1er août 1596, à l'âge de 64 ans, et fut enterré dans le tombeau de ses ancêtres, en l'église des Grands-Augustins.

HENRI MOUROT,
Administrateur-Fondateur de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la banlieue Sud-Est.

LE COIN DES JEUX ET DES REBUS

CONCOURS D'AVRIL

-:- MOTS EN MOSAÏQUE -:-

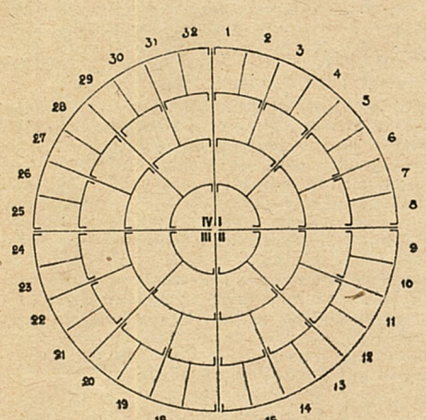

Mettre dans chaque case la lettre convenable de manière à former des mots de 4 lettres, dont le commencement se trouve au centre du cercle.

I

1. Néant.
2. Faites voir votre joie.
3. Coutume religieuse.
4. Grand hôtel.
5. Partie du corps.
6. Nom usuel d'un plat militaire.
7. Légume.
8. Etonné agréablement.

II

9. Propriété.
10. Partie d'une écluse.
11. Liquide secrété par une partie du corps.
12. Loi américaine.
13. Nom d'un corsaire connu.
14. Poisson.
15. Chef-lieu d'un canton Suisse.
16. Lieux de danse.

III

17. Souffert.
18. Sert à faire le pain.
19. Engagement mutuel.
20. Lieu de promenade.
21. Animal domestique.
22. Se trouve dans la peau.
23. Enduit.
24. Aliment.

IV

25. Sexe.
26. Saint très connu.
27. Pièce d'eau.
28. Qui provient du vin.
29. Demoiselle étrangère.
30. Enjeu.
31. Physionomie.
32. Creusa des travaux d'approche.

MOTS CROISÉS

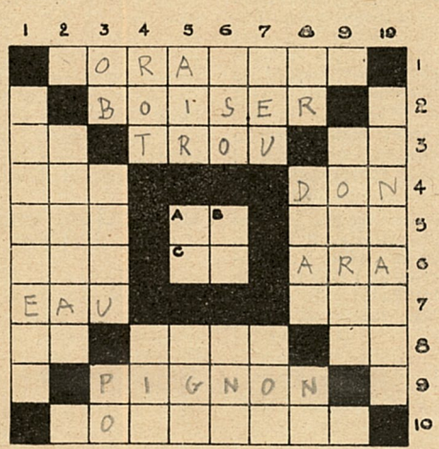

Littéralement

Horizontalement :

1. S'emploie parfois avec le 2 ; verticalement. — 2. Garnir de bois. — 3. Ligne d'omnibus ; excavation ; exclamation. — 4. Anagramme de Lui ; fleuve de Russie. — 5. 3 lettres de « aussi » ; en Afrique du Nord. — 6. Pour enchaîner jadis les prisonniers ; oiseau. — 7. Liquide ; 1re moitié d'un préfixe signifiant « autour ». — 8. Article ; au jeu d'Echec ; ligne d'omnibus. — 9. Sur quoi repose un arbre dans un moteur. — 10. Sans contrôle de lui-même.

Verticalement :

1. Cône de lumière. — 2. Constellation. — 3. Fleuve de Russie tributaire Chinois ; fleuve italien. — 4. Plat ; engin de supplice. — 5. Manière ; terme géographique. — 6. Préfixe ; terminaison d'infinitif. — 7. 3 Lettres de rituel ; issue. — 8. Terminaison d'infinitif ; rivière de France ; petit cours d'eau. — 9. Héritage. — 10. Vantard.

Phonétiquement

Horizontalement :

A. Couper menu.
C. Diminutif d'un prénom masculin.

Verticalement :

A. Soudoyer.
B. Appel.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

Bibliographie Littéraire et Technique - La Revue des Livres

LITTÉRATURE

BYRON, de M. André Maurois. — Editions Bernard Grasset.

Quelques jours à peine, avant que ne se déroulent les cérémonies du Centenaire du romantisme, au moment même où la Conférence navale se réunissait à Londres, où la Société des Nations tenait ses assises à Genève, M. André Maurois nous présentait, pour le plus grand plaisir de chacun, la vie de l'illustre Anglais que fut Lord Byron.

Triple rapprochement que l'auteur plein de talent de la vie de « Disraeli » nous permet de faire.

L'Angleterre est la terre élue du romantisme et nul autre que l'auteur de « Childe Harold », ne pouvait être étudié en ce moment avec plus d'à-propos.

Byron fut navigateur dans l'action et dans le rêve, amoureux de la mer et des pillages.

Il faillit périr sous les eaux du lac Léman, en sortant de la villa Deodati, un soir de tempête, alors qu'il accompagnait le plus véritablement anglais des romantiques, le poète Shelley, dont M. Maurois nous a également, il y a plusieurs années déjà, dans un volume particulièrement remarqué, rappelé l'existence.

A Genève, Lord Byron avait fondé une véritable Société des Poètes, sous les sombres ombrages des châtaigniers, tout à côté des piles du pont, entre lesquelles le Rhône tumultueux sort des eaux calmes du Lac.

Lord Byron fut pendant toute sa vie, lui aussi, comme le Rhône : beau, fier, tumultueux, impétueux et bouillonnant. Partout où il passait il laissait après lui, tel le cyclone, les ravages les plus considérables après avoir, comme la nuée d'orage qui s'avance, assombri le ciel et voilé l'éclat du soleil.

Mais quelle impétuosité, quels rayons, quelle chaleur, quelle fierté ombrageuse, quel génie ! Quel mystère effroyable aussi en lui qui, peut être, fut l'incestueux amant de sa sœur Augusta.

A Venise, près du palais des Doges, le long de la Piazetta, non loin du Rialto, il habita longtemps avant que d'aller en Grèce, à Missolonghi, dans le pays d'Homère, de l'Illiade et de l'Odyssée, terminer héroïquement, le drame romantique que fut toute son existence.

VOYAGE

NEW-YORK, Paul Morand. — Editions Flammarion.

M. Paul Morand est un grand voyageur devant l'Eternel, il eut la bonne fortune de faire plusieurs fois le tour de notre planète, aussi, comme il a beaucoup vu, il a beaucoup retenu et le nombre est imposant des livres qu'il a composés au retour de ses pèlerinages à travers le monde. Après *L'Europe Galante*, le *Bouddha vivant*, entrevu au cœur de l'Asie, la *Magie noire*, découverte aux lisières de la forêt africaine ; après *Paris-Tombouctou*, c'est *New-York* que nous offre M. Morand... Il est parvenu à nous décrire en 280 pages, sans être insuffisant ni ridicule, une ville gigantesque, où vivent dans l'écrasement des buildings et la ruée vers l'or plus de huit millions d'habitants.

Voyons New-York aux heures creuses, c'est-à-dire où le ventre est creux :

« Il est temps de déjeuner. Les rues se remplissent à nouveau. A New-York, personne ne rentre chez soi au milieu de la journée : on mange sur place, soit dans les bureaux, tout en travaillant, soit dans les clubs, soit dans les « cafeterias ». Beaucoup de maisons ont leur coopérative. A chaque pas, ce sont des « grills », des « chop-houses » et des restaurants, nommés « exchange-buffets », où chacun déclare en sortant son addition, sans aucun contrôle. Dans les bouillons populaires, des milliers d'êtres alignés dévorent, chapeau sur la tête, sur un seul rang, comme à l'étable, des nourritures d'ailleurs fraîches et appétissantes, pour des prix inférieurs aux nôtres. Ils foncent sur leurs assiettes pleines de boules de viande ; derrière eux, on attend leur place. Dans les bars automatiques, il m'est arrivé fréquemment de déjeuner pour une dizaine de francs, d'une très belle tranche de jambon chaud au maïs, de fraises à la crème fouettée, d'une pâtisserie viennoise et d'un excellent café grillé à l'américaine. Aimons ces bars avec leurs appareils à rendre la monnaie de nickel, la promenade de chacun avec son plateau, les bousculades, le potage qu'on reçoit dans le cou, le sourire des soubrettes, blondes infirmières, la présence de tous ces gens de la rue : le policeman, qui vient de terminer son service, posant sur la table sa massue désormais inutile, le jeune végétarien timide qui ressemble à Lindbergh, la négresse aussi vernie que ses souliers et la dactylo à qui son patron n'a pas encore donné des perles ; j'ai un grand faible pour les Américains du peuple, ce sont les plus gentils ».

Autre passage du livre :

Les Ponts !... Le fameux Pont de Brooklyn... « Cette arche unique emporte sur son dos, dans son filet de fer, quatre chaussées, deux pour les autos et deux pour les camions. Ces rues aériennes sont séparées par une double voie ferrée, où circulent les trains et les tramways. Par dessus le tout s'élance, en plein ciel, une large route pour les piétons ».

Il me faudrait tout vous citer, car tout est intéressant, mais ce ne ferait point les affaires de l'auteur, et le livre mérite qu'on l'achète.

UN HOMME VIENT DE L'ORIENT, par Elian. J. Finbert. Editions Grasset.

M. Finbert a bien voulu m'adresser son livre dédicacé ; je lui en sais d'autant plus gré que c'est une belle œuvre de poète ; je m'attendais en l'ouvrant à recevoir en plein visage la flamboyante lumière de ces pays magiciens, dont l'auteur nous avait livré la vision dans "*Le Batelier du Nil*", et les contes de "*Goya*", mais ici ce n'est plus l'Egypte, son fleuve sacré, et ses fellahs... Un autre ordre de choses apparaît révélant le cœur sombre de l'Europe et sa beauté particulière. M. Finbert s'avance vers l'Ouest pour se réaliser complètement « Au reste, écrit-il, il y a des civilisations différentes qui concourent à parer la terre de leur parler, de leurs formes extérieures, de leurs symboles, mais qui toutes possèdent un tuf commun de sentiments éternels, par lesquels les hommes se reconnaissent et se comprennent. Je veux élargir en moi le sens de l'homme et sa miraculeuse prédestination en allant vers les hommes de toutes les latitudes, pour mieux les comprendre ».

Toutes les courbes de son âme offertes à l'occident, M. Finbert entonne un beau cantique en l'honneur de la France, et sa première découverte est la Provence " sarrazine ", toute parfumée de lavande et de romarin. Puis, viennent : le pays d'Avignon, où tout est oriental avec de vieilles rues qui rappellent celles de Damas ou du Caire ; l'Auvergne, avec ses plateaux bombés aux herbes drues et, sèches, se succédant selon un rythme ordonné.

M. Finbert continue son pélérinage à travers la France, le voici dans le Morvan où des bœufs blancs, accouplés, carrés et lourds avec des centaines de mouches collées à leur robe, la queue battant les flancs, traînent, cornes-droites, le char à foin ; en Bourgogne où le vigneron foule le sol avec aisance, parce que, comme le vin, il est léger. Le livre se termine par un hymne à la Beauce et à l'Ile de France "ordonnée et sobre", où la nature s'est disciplinée, s'est pliée à la mesure de l'âme d'un peuple pour en devenir la vivante expression.

M. Finbert est un grand poète et j'aime son internationalisme qui lui fait écrire cette belle phrase : « Ne voyez-vous pas que l'Amour a foré de part en part la glèbe chaude du monde ! »

LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

ENCYCLOPÉDIE DE LA RADIO, par Michel Adam. Ing. E.S.E. — Chiron.

Les Editions Chiron viennent de présenter sous la signature de M. Michel Adam, une copieuse encyclopédie de la " *Radio* ", sorte de dictionnaire contenant plus de 1.300 articles et s'adressant particulièrement à l'amateur ou néophyle de la T.S.F. Sous une forme pratique, et facilement accessible, c'est l'ensemble judicieusement condensé des connaissances techniques, technologiques et philologiques, que doivent posséder tous ceux que le mystère des ondes passionne ou simplement intéresse. On y trouve la nomenclature, la définition, l'explication, la description analytique de tous les termes employés en radioélectricité, le tout complété d'un grand nombre de dessins, sans lesquels une documentation littéraire (si précise soit-elle) et des définitions techniques resteraient lettres mortes.

Dans la préface qu'il écrivit pour son ouvrage M. Michel Adam s'étonne et s'indigne même de constater que la plupart des termes usités en radioélectricité sont étrangers ou de source étrangère ; il va même jusqu'à parler de péril. « Ecoutez la phrase que m'a dite tout récemment un de mes jeunes amis, ardent amateur de Radiophonie, la voici dans toute son ingénuité et avec tout son sel : — Hier, j'ai entendu le *Speaker* du poste de *broadcasting* à Berne qui a 1,5 HP, en employant trois selfs *standards* montées en *tikkler*. Malgré l'excellence de mon *Square law*, *low loss* et la puissance de mon *pushpull*, ma réception a été troublée par le *fading* et par le *buzzer* d'un voisin.

La langue française serait-elle à ce point indigne qu'elle ne pût exprimer cette phrase? Je l'admettrais d'autant moins qu'en voici la traduction française :

Hier, j'ai entendu le parleur du poste du radiodiffusion de Berne, qui a 1,5 kilowatt, en employant trois bobines étalonnées montées en vario coupleur. Malgré l'excellence de mon *condensateur paragolique* à *faibles pertes* et la puissance de mon amplificateur *symétrique*, ma réception a été troublée par *l'évanouissement* des ondés et par le *vibrateur* d'un voisin. »

C'est beaucoup plus simple et plus accessible... mais voilà... c'est beaucoup moins " snob " et de nos jours, dirait Gavroche, il faut savoir " épater la galerie "... Lisez le bel ouvrage bien français de M. Michel Adam.

LES CONSEILS DU DOCTEUR

PROPOS DE CHIRURGIE : Entorses - Luxations - Fractures

« Ma femme s'est foulé le pied... Mon mari s'est déboîté l'épaule... Mon petit s'est cassé le bras... et l'expérience populaire a précisé les trois degrés de lésions dont je veux vous parler : entorse — luxation — fracture.

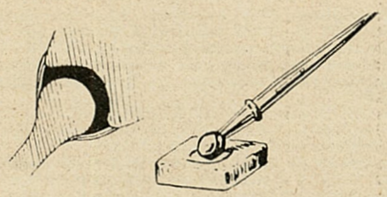

Épaule

Dans la grande majorité des cas, ce sont les membres qu'atteignent ces lésions : on se casse bras et jambe. Si c'est la tête, c'est une autre affaire.

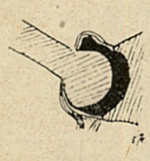

Entorse

D'abord, comment est fait un bras ou une jambe, ou plus scientifiquement un membre supérieur ou un membre inférieur ? Des os longs superposés qui sont le squelette ; entre eux, ces os sont réunis par des articulations ; à leur niveau, les os peuvent bouger les uns par rapport aux autres, ce qui permet les mouvements.

Voyez ces petits dessins : Dans l'un, les deux extrémités des os s'épousent de forme : l'une creuse, en boule ; l'autre vide, en coupe ; les os jouent librement en tous sens comme ces stylos de bureau sur leur support ; ainsi l'épaule ou la hanche.

Ailleurs, c'est un compas serré, le coude-pied par exemple, dont les mouvements sont plus limités. Entre eux, ces os sont retenus par un manchon plus ou moins élastique : les ligaments. Qu'un choc, un faux-mouvement exagère la tension d'un de ces ligaments, il se rompt en entier ou en partie : le blessé a une entorse. Mouvement brusque, chute en mauvaise attitude : la boule sort de sa coupe, l'articulation se « déboîte », le blessé a une luxation. Aussi vous comprenez qu'on fait des luxations surtout dans les articulations très mobiles : épaule, coude ; et des entorses dans les articulations serrées : coude-pied, genou.

Comment se présentent ces accidents ?

Une grosse dame fait son marché ; elle ne voit pas une épluchure, elle glisse dessus, tâche de se rattraper à un éventaire : son pied a « tourné ». Çà lui fait horriblement mal, elle crie ; on la ramène chez elle ; le pied est très gonflé, tout bleu ; on met des compresses chaudes ; la douleur se calme, mais reste un peu sourde. Au bout de quelques jours, ça va mieux, mais longtemps encore la douleur persiste et pendant des mois notre brave dame se tord facilement le pied et dit qu'elle a « la cheville faible ». Voilà l'entorse.

La luxation : un livreur traverse la chaussée ; un tri-porteur arrive, le bouscule, le projette en avant ; le coude écarté porte au sol, notre livreur sent une forte douleur dans l'épaule ; il se relève et ne peut plus bouger son bras ; il soutient son coude : la douleur s'apaise dans l'épaule ; il le relâche : le voilà gémissant ; l'épaule s'est démise.

Mais aussi les os peuvent se casser : c'est la fracture. Une partie de foot-ball ; un bon coup de pied manque le ballon ; c'est la jambe d'un joueur qui le reçoit ; il sent une douleur violente, un craquement, tombe et ne peut se relever ; on le déshabille : sa jambe est « tout de travers » et puis ballotte un peu ; il a la jambe cassée, une « fracture de jambe ».

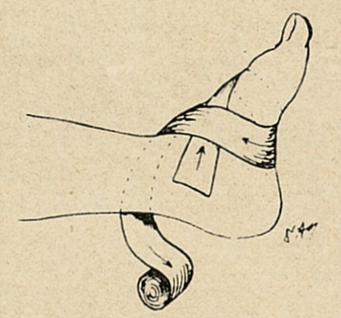

Le bandage de l'entorse

L'écharpe de la luxation

Eh bien que devez-vous faire dans tous ces cas ? Surtout rien qui puisse aggraver le mal :

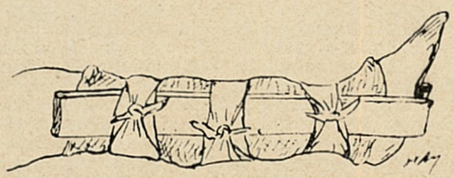

Les attelles de la fracture

— Une entorse : étendez votre blessé, mettez des compresses chaudes, faites prendre, s'il n'y a pas de plaie, un grand bain de pied bien chaud et après, séchez, entourez le cou-de-pied de coton et d'une bande bien maintenue.

— Une luxation : votre blessé souffre, si son bras lui pèse : soutenez lui le bras,

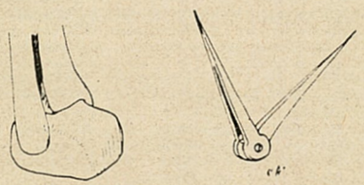

Cou-de-pied

une écharpe est vite faite : sa ceinture de flanelle, une serviette nouée autour du cou, ou bien la main sous le revers boutonné.

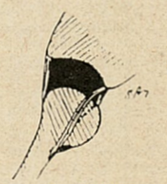

Luxation

— Si enfin vous croyez à une fracture, immobilisez bien le membre : une serviette roulée et pas serrée, pour matelasser le membre, de chaque côté une petite planchette rembourrée avec ce que vous aurez et maintenue par trois mouchoirs, sans trop serrer, et votre ami sera bien content de souffrir moins déjà.

Et après, me direz-vous, que faire ? Mais vous ne devez rien faire d'autre. Il faut faire voir votre blessé par un médecin ; lui seul saura s'il n'y a pas une lésion plus grave que celle que vous avez soupçonnée ; si besoin est, il fera pratiquer une radiographie, appelera le chirurgien et enfin dirigera le traitement définitif.

Et surtout craignez le conseil de la voisine « qui a eu la même chose », le copain qui vous « remet çà en un tour de main ». Méfiez-vous des onguents, des pommades, et aussi des massages sans mesure, surtout chez les enfants qu'il ne faut jamais masser lorsqu'ils ont une fracture de crainte de faire trop grossir l'os.

Enfin sachez qu'entorses, luxations et fractures font souvent longtemps de douloureux rappels, mais qu'un premier et mauvais traitement risque de faire un infirme.

Dr Adrien METZGER,
Chef de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine,
Chirurgien de la S.T.C.R.P.

Nota. — Une *Consultation de Chirurgie et de Gynécologie* (maladies des femmes) a lieu le *mardi* et le *jeudi*, à 14 heures, à la Station Centrale Médicale, 118, rue du Mont-Cenis.

Les agents peuvent demander à leur médecin de Centre d'y être présentés *sans se faire mettre en feuille de maladie*.

L'organisation du travail à la S. T. C. R. P.

Les Services Administratifs du Secrétariat Général

Le Secrétariat Général, directement placé sous les ordres du Secrétaire Général comprend :

1° Le Secrétariat Général proprement dit, comprenant deux divisions :

La 1re division encore appelée 1er *bureau* a dans ses attributions :

— La conservation des titres des propriétés affermées aux T.C.R.P. et des originaux et documents officiels des T.C.R.P. (Conventions avec les Pouvoirs Publics, Avenants, Décisions ministérielles ou préfectorales d'ordre général, Conventions générales avec des tiers) ;
— Les propositions, s'il y a lieu, d'acquisitions au compte du Département ou de locations au compte d'Exploitation d'immeubles nécessaires aux T.C.R.P. ;
— Les propositions, s'il y a lieu, de ventes ou de locations des immeubles affermés ;
— L'élaboration des procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration ;
— Les notifications au Secrétariat des Services Généraux des décisions du Conseil comportant communication aux Services ;
— Le mandatement des arrérages de rente pour accidents.

La 2e division ou 2e *bureau* est chargée de :

— La vérification et le règlement des impôts, taxes, etc. ;
— L'étude et l'établissement des polices d'assurances en général ;
— Les règlements avec les Compagnies d'assurances ;
— Les questions de jurisprudence (avis aux Services, recherche des lois et décrets applicables aux exploitations de transports en commun) ;
— La préparation des rapports aux Assemblées Générales.

Indépendamment du Secrétariat Général proprement dit dont nous venons d'examiner succinctement le rôle, le Secrétaire Général a sous ses ordres les Services de la Comptabilité, Financiers, de la Caisse et le Contentieux.

2° *Le Service de la Comptabilité*, comme son nom l'indique assure le fonctionnement de Comptabilité, il a deux rôles assez compliqués selon qu'il s'agit des opérations administratives et comptables, ou des opérations effectuées dans les Dépôts où la méthode des comptes-courants des receveurs est en usage.

Examinons rapidement quelles sont ses attributions dans les deux cas.

Au point de vue Administratif et Comptable

Il assure le fonctionnement de la comptabilité technique, de celle du magasin général des tickets et des magasins de la Direction de l'Exploitation Commerciale. Il centralise les comptabilités de tous les Services, ouvre et tient les livres de comptabilité prévus par la loi, enregistre et vérifie les mandats de paiement et d'encaissement, établit les décomptes de solde du personnel, assure le calcul et la répartition de la prime de 4 % sur les recettes, tient les fiches de relevés de salaires en vue des déclarations à l'Administration des Contributions Directes et les comptes généraux et individuels de la masse d'habillement ; il assure les opérations relatives aux retraites, ainsi que le mandatement des allocations aux retraités ; établit les états des agents dont la pension est liquidée et procède à la liquidation de la pension des veuves et orphelins.

En outre il dresse les états périodiques de recettes et dépenses ; prépare les comptes en vue de leur présentation au Département pour les Assemblées Générales. Son rôle est encore d'analyser et de contrôler les dépenses autres que celles concernant les Voies et Bâtiments en vue de mettre en évidence les modifications à apporter le cas échéant à l'Exploitation de la Société.

En ce qui concerne les dépôts où fonctionne la méthode des comptes-courants des receveurs, le Service de la Comptabilité est chargé des encaissements et paiements, de la délivrance aux receveurs des blocs de tickets nécessaires, et toutes les opérations de comptabilité s'y rapportant.

3° *Le Service Financier* (Titres et Comptes en Banque) qui a dans ses attributions :

Au point de vue Titres

Les émissions et les remboursements d'actions et, le cas échéant, d'obligations ; la vérification et le paiement des coupons ; le tirage, s'il y a lieu, des obligations ; le mouvement, le contentieux et la conservation des titres ; les déclarations à l'Enregistrement ; la préparation, la convocation et l'organisation des Assemblées Générales.

Au point de vue Comptes en Banque

Les relations avec les divers Etablissements de crédit, tant pour les comptes à ouvrir, que pour l'étude des dispositions à adopter en vue de l'enlèvement des espèces dans les dépôts et le port, dans ces mêmes Etablissements, des fonds nécessaires à la solde ;

Les opérations avec les Etablissements de crédit pour les dépôts, mouvements et virements de fonds ;

L'établissement des chèques.

En dehors de ces opérations le Service Financier, dresse, à l'aide d'échéanciers tenus par les Services les prévisions de trésorerie ; prépare les états prévisionnels trimestriels d'avances de trésorerie d'exploitation du Département et ceux de trésorerie de travaux de 1er Etablissement, enfin il propose l'emploi des disponibilités.

4° *Le Service de la Caisse* assure l'enlèvement des recettes dans les dépôts et leur vérification ainsi que le transport dans les dépôts des fonds nécessaires à la solde. Il centralise et vérifie les comptes relatifs aux recettes journalières, effectue les paiements et les encaissements et assure le mouvement avec les Etablissements de crédit des fonds propres au Service de la Caisse.

5° *Le Service du Contentieux* s'occupe des rapports avec les Conseils des T.C.R.P. de la réception des déclarations d'accidents du travail, des enquêtes et du règlement des accidents survenus sur la voie publique.

Il représente les T.C.R.P. devant les Tribunaux.

Il est en outre en relations avec les différents Services de l'Octroi pour les règlements divers.

Nous verrons dans le prochain numéro, les attributions de la Direction Générale de l'Exploitation et des Services Techniques et les importants Services qu'elle groupe.

RÉSULTAT DES CONCOURS DE MARS

Liste des Gagnants

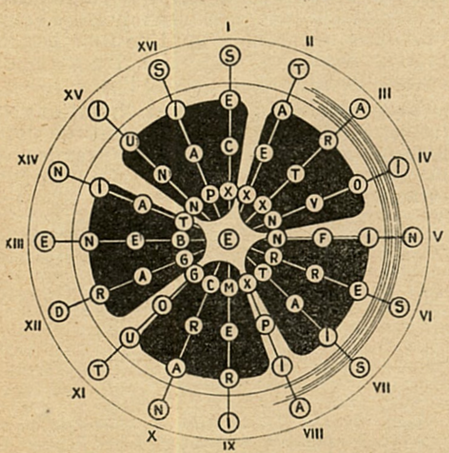

Mots rayonnants

Ont trouvé la solution exacte aux « *mots rayonnants* », et la bonne réponse aux « *questions posées* », les agents dont les noms suivent :

MM. Agnoux, Les Lilas ; Allo, C.A.F. ; Mme Anceau, Expéditions ; Bacave, Le Raincy ; Ballanger, D.P. ; Begon, C.A.F. ; Boucher, Approvisionnements ; Candan, D.E.C. ; Chateau, D.P. ; Mme Dalle, Croix-Nivert ; Dureau, Bastille ; Mlle Falgayrettes, Expéditions ; Gillet, D.E.C. ; Gouin, Approvisionnements ; Mme Goby, Expéditions ; Fougassier, Lebrun, Grelet, Services Généraux ; Julian, Les Lilas ; Mlle Guillemin, Expéditions ; Lantenois, Lagny ; Manse, C.A.F. ; Nettre, D.E.C. ; Normand, Ivry ; Oziol, D.P. ; Pain, Expéditions ; Pain, Services Généraux ; Pechard, D.E.C. ; Royer, Comptabilité ; Sellier, Publicité ; Toussu, Championnet ; Trouve, S.E.T.C.E. ; Zarka, Bastille.

N.-B. — *Les agents désignés ci-dessus sont invités à se présenter, le jeudi 10 avril, à M. Georges Lecomte, gérant de* L'Echo, *qui leur remettra un livre des collections qui nous ont été adressées par les maisons d'éditions de Paris.*

— Ont donné des solutions partielles :

MM. Billot, Le Raincy ; Chantrenne, A.C. ; Drubay, Didot ; Jannot, Puteaux ; Mayne, La Maltournée ; Nugue, D.E.C. ; Pajany, Lagny ; Potier, Approvisionnements.

La première et meilleure réponse aux questions que nous avons posées à nos lecteurs, nous a été adressée par Mme Goby, commis du bureau des Expéditions, à la Direction des Services Généraux, nous nous faisons un plaisir de la publier ci- dessous.

1re Expression : *Casser sa pipe.*

Expression remontant à la mort de l'acteur Mercier de l'ancien Théâtre de la Gaîté et dont voici l'histoire :

« Il y avait au Théâtre de la Gaîté, sur l'emplacement de l'ancien Boulevard du Temple, un vieil acteur nommé Mercier, qui jouait un rôle de mélodrame dans lequel il devait fumer une pipe. Jusqu'à la 40e représentations environ, le vieux Mercier fuma consciencieusement sa pipe dont le tuyau était devenu noir comme de l'encre ; à la dernière représentation, Mercier tomba en scène foudroyé par une attaque d'apoplexie ; dans sa chute sa pipe se brisa. Le lendemain les titis des amphithéâtres s'abordaient sur le Boulevard en se disant l'un à l'autre : « Hein ! ce pauvre Mercier, il a cassé sa pipe tout de même ! »

Et l'expression passa dans le langage courant.

2e Expression : *Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire* :

Allusion littéraire. Vers qui termine le premier chant de l'Art poétique de Boileau.

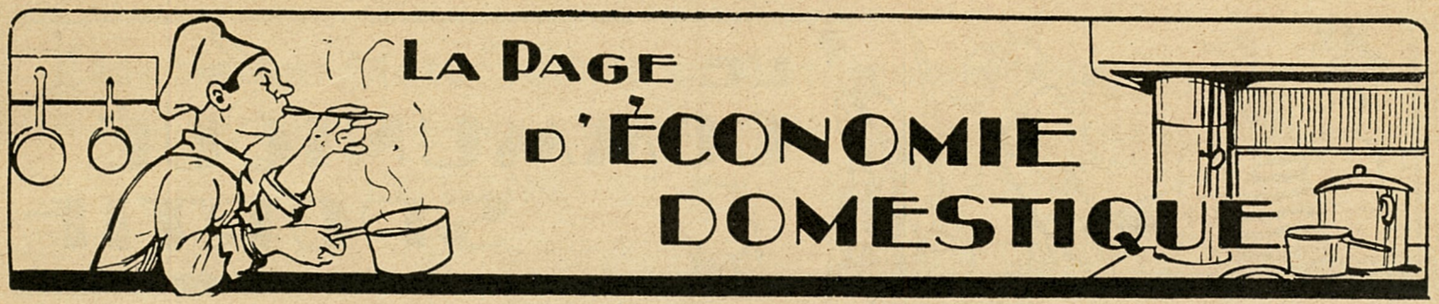

LA PAGE D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

EN AVRIL... Quand les légumes sont rares

Conseils et Recettes culinaires

Tous les ans, au sortir de l'hiver, la pénurie de légumes se fait plus ou moins sentir.

Les provisions de la saison précédente s'épuisent ou perdent en qualité ; les pommes de terre se flétrissent, les carottes deviennent ligneuses.

Les primeurs font, il est vrai, leur apparition sur les marchés des grands centres ; mais leurs prix restent longtemps prohibitifs.

Peu à peu, les rayons du soleil printanier porteront à maturité les semis des jardins. Le temps de l'abondance viendra, seulement il faut prendre patience et, jusqu'aux premières récoltes la soudure est difficile. Nous en sommes là. Le sujet est tout d'actualité. C'est pourquoi, nous vous soumettons sur cette question quelques idées accompagnées de recettes pratiques.

LES RESSOURCES DE LA SAISON

Pour les envisager d'un coup d'œil, nous allons en dresser la liste, pour vous, mesdames.

Cette liste vous la consulterez pour varier vos menus. Elle aidera votre mémoire.

Voici donc les légumes de la saison, en commençant par ceux dont l'approvisionnement est le plus facile et y compris des succédanés, tels que le riz et les pâtes. Ceux-ci vous seront d'un précieux concours. Et, si vous évitez les répétitions en les faisant alterner avec des végétaux frais, vos convives ne s'en fatigueront pas.

Céréales :

Riz ;
Pâtes alimentaires.

Légumes secs :

Haricots ;
Lentilles ;
Pois cassés.

Légumes frais :

Pommes de terre, anciennes et nouvelles ;
Carottes ;
Topinambours ;
Céleris-raves ;
Choux ;
Choux-fleurs.

Légumes verts

Poireaux ;
Cresson de fontaine ;
Oseille ;
Epinards ;
Laitue ;
Radis.

Pour vos repas en famille vous pouvez choisir parmi ces excellentes et modestes denrées. Vous êtes assurées de les trouver partout à des prix abordables.

Nous allons cependant compléter cet ensemble par une liste de primeurs ou de légumes ordinairement coûteux :

Asperges ;
Artichauts ;
Carottes nouvelles ;
Navets nouveaux ;
Champignons ;
Tomates ;
Pois mange-tout ;
Petits pois.

Lorsque vous désirez servir un menu plus soigné, plus friand vous y aurez recours ; en femmes pratiques, vous éviterez le gaspillage et vous ne ferez pas un usage constant de produits onéreux. Vous penserez qu'en mai ou juin ces légumes seront à leurs cours normaux et vous pourrez alors en préparer des plats abondants.

QUELQUES IDEES

Lorsque vous servirez un plat de riz, pâtes ou légumes secs, ne négligez pas d'introduire dans votre menu des éléments frais : poireaux, oseille, laitue, cresson, radis, etc. Vous avez le choix pour la présentation, les potages (aux poireaux, à la laitue, au cresson) ; les hors-d'œuvre (radis, céleris, poireaux à l'huile et au vinaigre) ; les garnitures (cresson, purée d'oseille) les salades, (laitue avec ou sans œufs durs).

Ceci dit, réhabilitons un peu le riz, excellent produit dont on ne fait pas assez usage dans nos familles françaises.

Rien de plus facile à préparer que le riz. Rien de mieux choisi pour accompagner une blanquette de veau par exemple, et même toute viande cuite dans une sauce assez abondante et grasse. L'essentiel est de cuire le riz d'une façon rationnelle, pour éviter la formation d'une colle qui réunit les grains les uns aux autres. Cuisez-le, d'après la recette « riz à la créole » que nous vous donnons.

Les pâtes alimentaires qu'on peut si facilement agrémenter, vous fourniront de temps en temps un plat copieux. Si vous vous fatiguez des produits du commerce, faites-en la pâte vous-mêmes, puis cuisez-la d'après la tradition alsacienne. Faites les « nouilles à l'alsacienne ».

Les pâtes farcies : rissoles, cannelonis par exemple, peuvent se garnir d'une purée d'épinards. C'est encore une ressource.

Enfin, l'association de deux légumes est quelquefois heureuse au point de vue de la saveur, autant peut-être qu'au point de vue économique.

Augmentez l'importance d'un chou-fleur en faisant cuire en même temps dans l'eau quelques pommes de terre.

Utilisez l'oseille pour varier vos purées de pommes de terre. Faites une « parmentière à l'oseille ». Vous en trouverez ici la recette. C'est un plat rustique et excellent.

Quelques Recettes

Elles sont établies pour six personnes.

LE RIZ A LA CREOLE

Riz : 250 grammes

Trier le riz, le laver et le jeter dans une grande quantité d'eau bouillante salée. Le laisser cuire à gros bouillons pendant 15 à 20 minutes. L'égoutter, le dresser sur un plat et le laisser quelques instants à l'entrée du four pour lui enlever son excès d'humidité.

Les grains doivent être bien séparés les uns des autres. Il est important de laver le riz pour éliminer le plus possible la farine qui le recouvre. Celle-ci délayée et chauffée forme un empois qui colle les grains entre eux. Or ici, par un lavage soigneux et par la cuisson à grande eau, cet empois se trouve évité ou entraîné à l'égouttage.

La présentation y gagne, la saveur aussi.

Ainsi préparé, le riz se sert avec une blanquette ou une viande à la sauce. Le riz n'est en somme qu'une garniture qui emprunte son assaisonnement à la sauce plus ou moins grasse, mœlleuse et relevée du plat de viande.

LES NOUILLES A L'ALSACIENNE

1° *Fabrication ménagère des nouilles*

Prendre 3 œufs. Les casser, puis les battre à la fourchette comme pour une omelette. Les saler et leur incorporer de la farine en quantité suffisante pour obtenir une boule de pâte assez molle, mais qui ne colle plus aux doigts. Bien pétrir à la main.

Prendre gros comme un œuf de cette pâte, l'étendre au rouleau en une feuille mince de 1 à 2 millimètres. La déposer sur un linge dans un endroit chaud pour la sécher.

Continuer jusqu'à épuisement, puis découper les nouilles. Pour cela, fariner chaque morceau de pâte, le rouler comme une crêpe et le diviser en fines lanières de 3 à 4 millimètres de largeur. Secouer toutes les lanières obtenues. On a des nouilles qu'on peut cuire aussitôt.

2° *Cuisson des nouilles*

Les plonger dans une grande quantité d'eau bouillante salée et donner 10 minutes de cuisson. Ces nouilles sont toujours fermes, grâce aux œufs qu'elles contiennent.

3° *Assaisonnement*

Beurre : 75 grammes.
La mie d'un beau morceau de pain.

Egoutter les nouilles cuites à l'eau et les dresser sur un plat.

D'autre part, faire fondre le beurre frais dans la poêle et y ajouter la mie de pain grossièrement émiettée.

Faire dorer. Saler, puis verser le tout sur les nouilles.

Celles-ci accompagnent parfaitement un civet de lapin ou une gibelotte, de même une viande braisée (bœuf ou veau). Servies seules, elles sont encore très appréciées. On peut les faire suivre d'une sauce tomate.

Suivant l'habileté, une demi-heure, trois-quarts d'heure suffisent pour préparer entièrement ce plat.

LA PARMENTIERE A L'OSEILLE

Pour l'obtenir, intercaler une purée d'oseille entre deux couches de purée de pommes de terre. Le mélange des deux légumes est agréable au goût, tandis que les propriétés trop actives de l'oseille sont fortement atténuées.

Pommes de terre, 1 kilo ; beurre, 40 grammes ; lait, 1 grand verre.

Oseille, 750 grammes ; lait, 1/2 verre ; beurre, 30 grammes.

D'une part, avec 1 kilo de pommes de terre, préparer une purée.

D'autre part, faire cuire une petite purée d'oseille. Eplucher l'oseille en détachant les queues et les grosses côtes. La lever. La plonger dans de l'eau bouillante légèrement salée pendant deux à trois minutes. La retirer, l'égoutter et la presser. La faire mijoter dans une casserole avec le beurre (30 grammes) et le lait (un demi-verre) pendant dix minutes.

Pour servir, dissimuler l'oseille entre deux couches de purée de pommes de terre.

Mlle GRANDEMANGE,
Rédactrice à « Mon Chez Moi »,
Revue de la Ligue d'Organisation Ménagère.

L'Assemblée Générale ordinaire de l'A. S. T.

L'Assemblée Générale Ordinaire de 1930 se tiendra le samedi 26 avril 1930 à 20 h. 30, à la Taverne Gruber, 15 *bis*, boulevard Saint-Denis, Paris (2e).

Nous rappelons à nos Sociétaires que le Conseil d'Administration, composé de 18 Membres, étant, conformément aux dispositions des Statuts, renouvelable par tiers, chaque année, les électeurs auront à réélire ou à remplacer 6 administrateurs à terme de mandat.

Toutefois, la liste des membres sortants ne comprendra que Cinq noms, M. Georges Videau, ayant été nommé Vice-Président d'honneur en séance du 9 mai 1929.

La liste des administrateurs sortants, s'établit ainsi qu'il suit :

M. Bleuse Arthur, Président du Conseil d'Administration ;

M. Goupil Alexandre, Vice-Président du Conseil d'Administration et Président de la Section de Cyclotourisme ;

M. Logette Raymond, Dirigeant de la Section de Foot-Ball-Association ;

M. Gaslin Louis, Ancien Commissaire aux Comptes et Membre de la Section de Pêche ;

M. Alby Louis, Président de la Section de Foot-Ball-Association.

Ces Administrateurs, rééligibles, ont adressé à nouveau leur candidature au Bureau.

A ces noms viendront sans doute s'ajouter ceux de nos sociétaires qui brigueraient un des sièges à pourvoir (6 membres du Conseil et 3 Commissaires aux Comptes), et qui devront faire parvenir leur déclaration de candidature à M. A. Bleuse, Président l'A. S. Transports, 34, rue Championnet, Paris (18e).

Les inscriptions seront reçues *jusqu'au 5 Avril inclus, dernier délai.*

Tout candidat nouveau devra appartenir à l'Association Sportive des Transports depuis trois mois au moins.

Comme les années précédentes, le vote par correspondance sera admis.

Chaque électeur aura donc la faculté de remettre lui-même son bulletin le jour de l'Assemblée jusqu'à l'ouverture du scrutin ou de l'adresser sous double enveloppe à M. le Président de l'A.S.T., en ayant soin d'indiquer sur la première enveloppe, c'est-à-dire celle dans laquelle se trouvera le bulletin de vote, les nom, prénoms et le numéro de carte du sociétaire, ceci, afin d'assurer la régularité des élections, *le droit de vote étant exclusivement réservé aux sociétaires à jour de leurs cotisations.*

Des bulletins de vote portant les noms des membres sortants et des candidats nouveaux, classés par ordre alphabétique, seront insérés dans le prochain numéro de *Sportif-Transports.* Nous saurons gré à nos lecteurs de les utiliser, afin d'abréger et de faciliter la tâche du dépouillement de scrutin.

Nous recommandons instamment à nos sociétaires de ne pas laisser subsister sur le bulletin de vote, plus de noms qu'il n'y aura de candidats à élire, c'est-à-dire que l'électeur, ayant effectué son choix portant sur Six membres du Conseil et Trois commissaires aux comptes, devra biffer soigneusement les autres noms figurant sur la liste ; tout bulletin irrégulier ou comportant plus de noms que de postes à pourvoir *sera annulé d'office et rejeté sans appel.*

LE 5e SALON ARTISTIQUE DE L'A. S. T.

M. André Mariage, Président du Conseil d'Administration, Administrateur-Délégué et Président d'Honneur de notre Association Sportive, a bien voulu cette année encore, nous donner l'autorisation d'installer le Salon Artistique de l'A.S.T. dans la Salle du Conseil, 53 *ter*, quai des Grands-Augustins. Nous lui adressons nos plus sincères remerciements au nom de tous les exposants et au nom de tous les membres de l'Association.

Le Salon ouvrira ses portes du Lundi 28 Avril au Dimanche 4 Mai inclus.

L'inauguration aura lieu le Lundi 28 Avril à 14 heures.

Le Salon sera ouvert aux visiteurs aux jours et heures ci-après :

Lundi 28 Avril de 18 h. 30 à 20 heures

Mardi — Mercredi — Jeudi et Vendredi de : 12 heures à 14 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Samedi de 12 heures à 19 heures

Dimanche 4 Mai de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures.

Un membre du Comité organisateur, sera à la disposition des visiteurs, pour leur fournir les renseignements qu'ils pourraient désirer.

Pour le règlement du Salon en ce qui concerne les exposants, se reporter au journal l'*Echo de la S.T. C.R.P.* du mois de mars et au journal *Sportif-Transports* du même mois.

Nous rappelons ci-dessous, les catégories constituées pour cette Exposition :

1° Peinture à l'huile ;
2° Aquarelle ;
3° Pastels et Fusains ;
4° Dessins à la plume et au crayon ;
5° Sculpture ;
6° Gravure ;
7° Arts appliqués ;
8° Photographie ;
9° Ouvrages de Dames ;
10° Divers.

Nous pensions pouvoir donner le jour de l'inauguration, une Conférence avec projections sur « La Pensée et l'Œuvre d'Eugène Delacroix » ; malheureusement celle-ci ne pourra avoir lieu ce jour-là, le temps étant trop limité.

Toutefois, nous annonçons d'ores et déjà, que ce projet sera repris et qu'une matinée spéciale dans une salle extérieure, sera donnée cette année, sous les auspices de la Société Amicale Eugène Delacroix (Président d'Honneur M. Paul Doumer, Président du Sénat ; Président effectif, M. Georges Leconte, Gérant de « l'Echo de la S.T.C.R.P. ») et de l'Association Sportive des Transports.

Le Président de l'A.S.T.,
A. BLEUSE.

Marche et Promenade-Conférence

L'A.S.T. organise à nouveau une nouvelle marche promenade conférence dans le courant du mois d'Avril, très probablement le 27 Avril 1930.

Nous pensons pouvoir faire une marche de quelques kilomètres, le matin, avec arrêt pour le *déjeuner dans un coin riant de la banlieue parisienne*, puis l'après-midi, promenade conférence. Le retour à Paris est envisagé pour 17 heures ou 18 heures.

M. André Mariage, Président du Conseil d'Administration, Administrateur-Délégué a bien voulu accepter à nouveau de participer à cette sortie, ainsi que M. Labussière, Directeur Adj. des Services Généraux.

L'itinéraire sera affiché en temps voulu dans les locaux de la S.T.C.R.P.

Nous pensons réunir pour cette marche un grand nombre de personnes et nous insistons, tout particulièrement, auprès de tous les sportifs et amateurs de plein air, pour se joindre à nous.

Le Président de l'A.S.T.,
A. BLEUSE.

Aux Sans Filistes de la S.T.C.R.P.

LE RADIO-CLUB DES TRANSPORTS

Une Amicale ayant pour but l'Etude et la vulgarisation de la T.S.F. est formée depuis peu à la S.T.C.R.P. Son Siège est établi à Paris, 44, boulevard Henri-IV.

De nombreux avantages sont réservés à ses adhérents.

Des ristournes importantes sont consenties chez de nombreux constructeurs.

Des conférences et des cours, avec démonstration seront organisés avec la présence assurée de techniciens.

Des ouvrages, des revues, des journaux, des appareils de mesure et de contrôle seront mis à la disposition des membres.

La cotisation annuelle des membres actifs, est fixée à 10 francs, payable d'avance.

Nous invitons donc tous les Amateurs de T.S.F. de la S.T.C.R.P. à adhérer au « Radio-Club des Transports », Section des T.C.R.P.

Le Président : C. ZARKA,

Pour les renseignements et adhésions, écrire au Président M. César Zarka, Contrôleur Interprète, Dépôt Bastille.

Une permanence est établie au Siège tous les Mardis de 21 heures à 23 heures.

Petite annonce : M. Roger Moreau, commis à la D. E. C. E., membre de l'A. S. T., 6, rue de la Cascade, au Perreux (Seine), cherche co-équipier pour croisière en Canoë, première quinzaine de juin. Entraînement dominical.

Association Motocycliste et Automobile des Transports

LE BANQUET DU 8 MARS 1930

Comme nous l'avons annoncé dans le dernier numéro de l'*Echo de la S.T.C.R.P.*, le banquet de l'A.M.A.T. a eu lieu le 8 mars 1930, avec un plein succès.

Nous avons eu à déplorer l'absence de notre Directeur du Personnel, M. Champetier de Ribes qui, nous ayant fait l'honneur d'accepter de présider cette fête, mais retenu par une indisposition grippale, s'était fait représenter par M. Baille, Inspecteur Divisionnaire à la D.P.

A la table d'honneur, avait pris place, aux côtés de M. Baille : MM. Lecomte, notre très distingué gérant de l'*Echo de la S.T.C.R.P.* ; Maurice Henry, Rédacteur à l'*Echo des Sports* ; Gaudrille de *Moto-Revue* et du *Petit Journal* ; P. Bolot, Président de l'A.M.A.T. ; Muhlemann, Secrétaire Général ; Dugué et Pépin, Vice-Présidents ; Larché et Kervarec, délégués des Commissions sportives et touristiques.

A l'issue du banquet des discours furent prononcés, par M. Baille, au nom de M. Champetier de Ribes, Directeur du Personnel, discours qui alla droit au cœur des 80 sociétaires présents et qui fut très applaudi, et par notre Président.

A l'heure prévue, le bal commença, ouvert par M. Baille et Madame la Présidente, les amis de la chorégraphie (140 invités environ) suivirent l'exemple, et s'en donnèrent à cœur joie.

Au cours du bal on procéda à l'élection de la Mascotte qui fut désignée en la personne de Mlle Vivier, et de sa demoiselle d'honneur : Mlle Renée Dagneau.

En résumé, ce fut une fête qui par l'entrain et la bonne camaraderie dépassa en succès, toutes les prévisions les plus optimistes.

Le Secrétaire Général de l'A.M.A.T.
A. MUHLEMANN.

La Table d'Honneur au Banquet du 8 Mars

LA SECONDE SAISON TOURISTIQUE ET SPORTIVE

Enfin ! Nous sommes à la veille de cette Saison tant attendue, la deuxième Saison touristique et sportive de l'A.M.A.T., et aujourd'hui, grâce à l'hospitalité qui nous est accordée dans les colonnes de notre beau journal l'*Echo de la S.T.C.R.P.*, nous allons pouvoir donner un avant-goût du programme établi par le Comité.

Vendredi 4 *avril.* — Sortie touristique sur Beauvais. Départ de la Porte de la Chapelle à 7 heures. Itinéraire : Saint-Denis, Enghien, Eaubonne, Méru, L'Isle-Adam, Beaumont, Noailles, Beauvais (déjeuner pique-nique). — Visite de la Ville.

Retour par Noailles, Beaumont, Montmagny, Pierrefitte et Saint-Denis.

Dimanche 13 *avril.* — Même sortie que le Vendredi 4 avril.

Vendredi 2 *mai.* — Sortie touristique sur Auneau (Eure-et-Loir). Départ du 64, rue d'Alésia à 7 heures. Itinéraire : Porte d'Orléans, Montlhéry, Arpajon, Etampes, Authon-La-Plaine, Orsonville, Auneau (déjeuner pique-nique) et visite d'un Château à Equilmont.

Retour par Ablis, Rochefort-en-Yvelines, Palaiseau.

Dimanche 18 *mai.* — Même sortie que le Vendredi 2 mai.

Nous rappelons que toutes ces sorties peuvent être suivies par tous les agents de la Société, membres de l'Amicale ou non ; il suffit d'être présent au rendez-vous fixé ci-dessus, une demi-heure avant l'heure du départ.

A remarquer que toutes nos sorties sont prévues avec déjeuner pique-nique. Ceci afin de procurer le maximum d'agrément avec le minimum de frais, il y a donc lieu d'apporter son manger, nous trouvons toujours le pain et le vin sur place.

Le Bureau de l'A.M.A.T.

A vous de choisir dans la partie du programme ci-dessus, et nous vous souhaitons de bonnes promenades. Nous ferons tout notre possible pour continuer à communiquer notre calendrier, au moins, un mois à l'avance.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser ou écrire, au Siège de l'Amicale, 132, avenue de la République, Paris.

Le Président de l'A.M.A.T.,
P. BOLOT.

LE TABLEAU D'HONNEUR DE LA S.T.C.R.P.

Distinctions honorifiques attribuées au personnel de la Société

Par arrêté de Monsieur le Ministre des Travaux publics en date de 30 *Janvier* 1930 (Journal Officiel du 9 Février 1930) *la* **Médaille d'Honneur des Chemins de Fer** *a été décernée aux Agents dont les noms suivent :*

MM.

Ailloud Louis, ex-contrôleur à Saint-Cyr-la-Roche : 30 ans de services.

Amiot Etienne, ex-machiniste à Château-Chinon : 32 ans de services.

Avisard Jean, premier commis principal à Paris : 30 ans de services.

Bahon Jean, chef-machiniste à Paris : 30 ans de services.

Barbier Joseph, électricien aux Lilas : 31 ans de services.

Bernabe Léon, machiniste à Marly-le-Roi : 30 ans de services.

Binard Henri, contrôleur à Neuilly-Plaisance : 30 ans de services.

Boue Constant, contrôleur à Paris : 30 ans de services.

Brack Charles, contrôleur à Vincennes : 30 ans de services.

Caille Noel, ex-chef poseur à Malakoff : 30 ans de services.

Canivet Louis, inspecteur principal à Montrouge : 30 ans de services.

Castarede Joseph, ex-contrôleur à Paris : 30 ans de services.

Chaussepied Emile, contrôleur à Paris : 30 ans de services.

Cormier Paul, charron à Paris : 31 ans de services.

Delpuech Jean-Baptiste, contrôleur à Paris : 30 ans de services.

Desgruelles Henri, inspecteur principal à Paris : 30 ans de services.

Delouche Arthur, contrôleur à Boulogne : 30 ans de services.

Duparc Alexandre, inspecteur de lignes à Bagneux : 30 ans de services.

Dunis Gaston, ex-machiniste à Gagny : 30 ans de services.

Durocher Gustave, ex-ajusteur à Port-Marly : 30 ans de services.

Duteyrat Louis, chef contrôleur à Vincennes : 30 ans de services.

Espanet Marius, chef d'équipe à Montreuil: 30 ans de services.

Even Pierre, poseur à Paris : 30 ans de services.

Faugeras Léonard, receveur à Montrouge : 30 ans de services.

Folly Eugène, chef-mécanicien à Antony : 30 ans de services.

Frelat Achille, électricien au Raincy: 30 ans de services.

Foucher Jules, machiniste à Kremlin-Bicêtre : 30 ans de services.

Girault Auguste, ex-poseur à Ferrières-en-Gâtinais : 34 ans de services.

Gremy Gustave, premier commis principal à Montrouge : 32 ans de services

Gueguen Mathurin, manœuvre à Paris : 30 ans de services.

Grouzillac Michel, ex-receveur à Garges-les-Gonesse : 30 ans de services.

Guillori Emile, receveur à Arpajon : 30 ans de services.

Lafoix Jules, ex-chef machiniste à Paris : 30 ans de services.

Langard Alfred, contrôleur à Paris : 30 ans de services.

Laubies Joseph, receveur à Paris : 30 ans de services.

Lebreton Henri, ex-machinsite à Montrouge : 31 ans de services.

Le Flohic Louis, magasinier à Epinay : 30 ans de services.

Legros, Gaston, ex-comptable à Montreuil : 30 ans de services.

Lehoux Timothée, ex-électricien à Bagnolet : 30 ans de services.

Le Manach Guillaume, ex-receveur à Paris : 30 ans de services.

Le Roy Léon, machiniste à Paris : 32 ans de services.

Loison Pierre, chef-machiniste à Puteaux : 30 ans de services.

Loubriat Géry, machiniste à Gentilly : 31 ans de services.

Magnier Louis, sellier à Paris : 30 ans de services.

Maldy Jean, ex-laveur à Paris : 30 ans de services.

Malere Eugène, inspecteur à Nogent-sur-Marne : 30 ans de services.

Marc Jean, ajusteur à Ivry : 30 ans de services.

Margault Joseph, ex-receveur à Charenton: 30 ans de services.

Martineche Aristide, receveur à Paris 31 ans de services.

Meyer Jean-Baptiste, sous-chef d'équipe à Paris : 30 ans de services.

Miramond Jean-Marie, inspecteur de lignes au Perreux : 30 ans de services.

Moisan Jean, poseur à Paris : 30 ans de services.

M. Moreau Edmond, ex-visiteur à Villeneuve-sur-Bonne : 30 ans de services.

Morlin Jean, inspecteur de dépôt à Ivry : 30 ans de services.

Moultoux Julien, inspecteur de lignes à Asnières : 30 ans de services.

Moysset Auguste, chef-machiniste à Courbevoie : 30 ans de services.

Mulatier Alfred, sous-chef d'équipe à Paris : 30 ans de services.

Nourry Emile, ajusteur à la Garenne : 30 ans de services.

Olivier Charles, sellier à Bois-Colombes : 30 ans de services.

Pasty Eugène, ex-contrôleur à Paris : 30 ans de services.

Pressard Alfred, chaudronnier à Montreuil: 30 ans de services.

Quinard Armand, ex-contrôleur à Villejuif : 30 ans de services.

Richard Noé, ex-machiniste à Paris : 30 ans de services.

Scholle Pierre, ajusteur à Pantin : 30 ans de services.

Silly Hippolyte, machiniste à Paris : 30 ans de services.

Theron Jean, mécanicien à Paris : 30 ans de services.

Thomas Pierre, machiniste à Pierrefitte 30 ans de services.

Toumieu Alfred, coltineur à Paris : 30 ans de services.

Vernhes Gabriel, receveur à Paris : 30 ans de services.

Vidal Jean, ex-machiniste à Briare-le-Canal : 30 ans de services.

Vidal Jean-Baptiste, machiniste à Bezons : 30 ans de services.

Villard Lucien, chef d'équipe à Romainville : 30 ans de services.

Viossanges François, chef d'équipe à Paris : 30 ans de services.

La Rédaction de *l'Écho de la S.T.C.R.P.* adresse ses bien sincères félicitations aux heureux titulaires de la **Médaille d'Honneur des Chemins de Fer.**

L'ECHO DE LA S.T.C.R.P., 53 ter, quai des Grands-Augustins
Le Gérant : LECOMTE.

Imprimerie Commerciale du " Petit Journal "
5, rue Lamartine, Paris